

Province du Brabant wallon

Commune d'Ittre



Programme Communal de Développement Rural / Agenda 21Local

PARTIE B

Résultats de la participation de la population



* « Bien Travailler - Bien S'amuser »



Ensemble, pour des villages vivants

Octobre 2016

Table des matières

1.	CONTEXTE DE LA PARTICIPATION (AVRIL 2014 - NOVEMBRE 2016)	5
2.	LA FONDATION RURALE DE WALLONIE, ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT	6
3.	L'ODR ET LA COMMUNE D'ITTRE	7
3.1	Les décisions officielles.....	7
3.2	La ligne du temps de l'élaboration du PCDR	7
3.3	Les réunions de pilotage.....	8
3.4	L'implication du Conseil communal.....	8
4.	LE PCDR / A21L	8
4.1	Sensibilisation des élus.....	9
4.2	Engagement du Conseil communal.....	10
4.3	Insertion des principes du développement durable dans les réflexions du PCDR	10
4.5	Création d'une fiche-projet pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte d'engagement communale PCDR/A21L	10
5.	L'INFORMATION, LA MOBILISATION ET LA CONSULTATION DES FORCES VIVES LOCALES.....	11
5.1	Interview de personnes ressources	11
5.2	La mobilisation du personnel communal.....	12
5.2.1	Information / consultation du personnel administratif	12
5.2.2	Information / consultation du personnel ouvrier	12
5.3	Une enquête en ligne pour mobiliser les citoyens.....	13
5.4	L'information et la consultation des Commissions consultatives	13
5.4.1	Réunion d'information - consultation	13
5.4.2	Visite de terrain.....	14
5.5	Rencontre avec le Centre culturel (CLI).....	14
5.6	Consultations de la population	15
5.6.1	Les consultations villageoises	16
5.6.2	La consultation des associations	17
5.7	Synthèse des résultats de la phase de consultations.....	19
6.	LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL	22
6.1	Appel à candidature.....	22
6.2	Désignation et composition.....	23
6.3	Installation de la CLDR	24
6.3.1	1 ^{ère} séance plénière du 12 février 2015	24

6.3.2 Visite du PCDR de Braine-le-Château	25
6.4 Construction du PCDR/A21L et réunions de la CLDR	25
6.5 Fréquentation de la CLDR.....	26
7. ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET SELECTION DES PROJETS	27
7.1 Cycle de Groupe de Travail (GT).....	27
7.1.1 Structuration et base méthodologique	27
7.2 Digestion des résultats des GT en CLDR.....	31
7.2.1 Première réaction de la CLDR sur les travaux des GT	31
7.2.2 Travail sur les défis et objectifs opérationnels.....	32
7.2.3 Premier travail sur les intitulés de projets	32
7.3 Consultation du personnel communal sur la stratégie de développement.....	34
7.4 Validation de la stratégie de développement par la CLDR	34
8. PROGRAMMATION DES PROJETS DANS LE TEMPS	37
8.1 Approfondissement des projets en CLDR.....	37
8.2 Elaboration d'une première proposition de programmation dans le temps en CLDR.....	38
8.3 Validation d'une version actualisée de programmation par le Collège communal	39
8.4 Validation « finale » de la programmation dans le temps en CLDR et choix de la première demande de convention Développement rural.....	39
9. REDACTION DES FICHES-PROJETS	42
9.1 Première base de fiche-projet par l'auteur de PCDR	42
9.2 Liens transcommunaux entre les PCDR	42
9.2.1 Visite du PCDR de Braine-le-Château	43
9.2.2 Réunion de travail PCDR entre les Communes de Braine-le-Comte et d'Ittre	43
9.3 Approfondissement des fiches-projets du lot 1 en CLDR.....	43
9.4 Réunion de coordination – Avis sur les fiches-projets du lot 1	45
9.5 Réunion de coordination – Validation des fiches-projets du lot 1	45
9.6 CLDR – Validation des fiches-projets du lot 1 et approfondissement des fiches-projets des lots 2 et 3.....	45
9.7 Réunion de coordination : avis sur avant-projet de PCDR/A21L	46
9.8 CLDR – Validation des fiches-projets des lots 2 et 3 et de l'avant-projet de PCDR	47
10. APPROBATION AVANT-PROJET DE PCDR/A21L.....	48
10.1 Validation de l'avant-projet de PCDR/A21L par la CLDR	48
11. LES GROUPES D'ACTION	49
11.1 Introduction.....	49

11.2 Mise en œuvre des groupes d'action	50
11.2.1 Groupe d'Action « Jeux intervillages »	50
11.2.2 Groupe d'Action « sensibilisation à la propreté publique et utilisation rationnelle des pesticides chez les particuliers »	51
11.3 Autres projets du lot 0.....	51
11.3.1 Projet d'aménagement d'effets de porte à l'entrée des villages	51
11.3.2 Programme POLLEC II	51
12. LA COMMUNICATION DE L'ODR AUPRES DE LA POPULATION	52
12.1 Les outils récurrents	52
12.1.1 Le bulletin communal.....	52
12.1.2 Le site internet communal	52
12.1.3 La page Facebook Rural'Ittre	52
12.1.4 Mailing list « PCDR »	52
12.1.5 Articles de presse.....	53
12.2 Les retours à la population	53
12.2.1 Une information continue des résultats par le site internet communal	53
12.2.2 Diffusion d'un « état d'avancement des travaux » sous forme de carnet de projets	53
13. ANNEXES ELECTRONIQUES	54

1. Contexte de la participation (Avril 2014 - Novembre 2016)



Au lendemain d'une catastrophe naturelle

Le début de l'ODR a été marqué par les inondations exceptionnelles du 29 juillet 2014 sur le territoire. La bonne prise en main de la gestion de cette catastrophe par la Commune a néanmoins permis que le début de l'élaboration du PCDR/A21L se passe dans un climat de réflexion globale et constructive.

Une Commune outillée

Schéma de Structure Communal récent (2012), Plan Communal de Mobilité, Plan de Cohésion sociale, PCDN, élaboration d'un plan POLLEC 2, 11 commissions consultatives... Ces dernières années, la Commune d'Ittre s'est dotée de nombreux outils de gestion et d'aide à la décision.

Il semble dès lors judicieux aux pouvoirs communaux d'élaborer un PCDR/A21L pour faire le lien entre tous ces outils et se donner une vision d'ensemble du développement territoriale à long terme. D'autant plus que ce programme vient renforcer la volonté communale d'intégrer l'avis de ses habitants dans les choix qui sont posés tout en veillant à la dimension durable et pérenne de ceux-ci.

Le PCDR/A21L est finalement une belle opportunité de rendre opérationnelles les propositions qui proviennent de ces outils de gestion communale ainsi que des commissions consultatives.

Le goût de la participation

Avec ses 11 Commissions communales consultatives, la Commune d'Ittre a le « réflexe participatif » dans ses prises de décision. La volonté d'impliquer ces Commissions et d'articuler leurs travaux avec le PCDR/A21L s'est démontrée tout au long de son élaboration.

Une synergie avec le centre culturel

Plusieurs acteurs culturels existent sur le territoire. Le Centre culturel (CLI) fédère ces acteurs et contribue fortement au développement culturel ainsi qu'à la reconnaissance attribuée à la commune en matière de culture.

Tout au long du processus d'élaboration, des liens se sont fait avec le CLI :

- Le Centre culturel a pu s'inspirer des synthèses des consultations (donc de l'expression des habitants) et du diagnostic partagé du PCDR/A21L pour l'élaboration de son Contrat Programme ;
- Des liens sont établis avec le Centre culturel pour la réalisation de certaines fiches-projets ;
- Plusieurs projets du nouveau Contrat programme sont très proches et complémentaires de projets du PCDR ;
- Participation de la Commune, de membres de la CLDR et de la FRW a des échanges thématiques organisés par le Centre culturel.

2. La Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement



La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) est un établissement privé reconnu d'utilité publique. Elle travaille depuis 1979 pour la reconnaissance et l'application d'une politique de développement global, intégré et ascendant, adaptée aux zones rurales wallonnes. Ses principes de base sont la dynamisation des territoires, le développement d'une expertise et la capitalisation des acquis au service de l'ensemble des acteurs du monde rural.

Sur base d'une convention cadre avec la Wallonie, 113 communes sont accompagnées en 2016 par les agents de développement de la FRW pour l'élaboration et la mise en œuvre de PCDR. Ces agents sont répartis dans huit bureaux régionaux implantés sur différents territoires d'action.

La FRW assure également le rôle d'interface wallonne pour les projets LEADER (accompagnement des GAL) et l'accompagnement des Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN) en Wallonie.

Visitez notre site web : www.frw.be

Et notre page Facebook : www.facebook.com/FondationRuraleWallonie

L'accompagnement de la commune d'Ittre est assuré par le bureau Brabant-Hesbaye situé à Louvain-La-Neuve. Cette équipe d'agents de développement au profil de compétences multidisciplinaires assure entre autres l'accompagnement de communes de la Hesbaye brabançonne et de certaines communes limitrophes.

Les agents de développement qui accompagnent la commune d'Ittre dans l'élaboration du PCDR/A21L sont Michaël PLUIJGERS (agent traitant), Nicolas BOSMANS (agent d'appui)

3. L'ODR et la Commune d'Ittre

3.1 Les décisions officielles

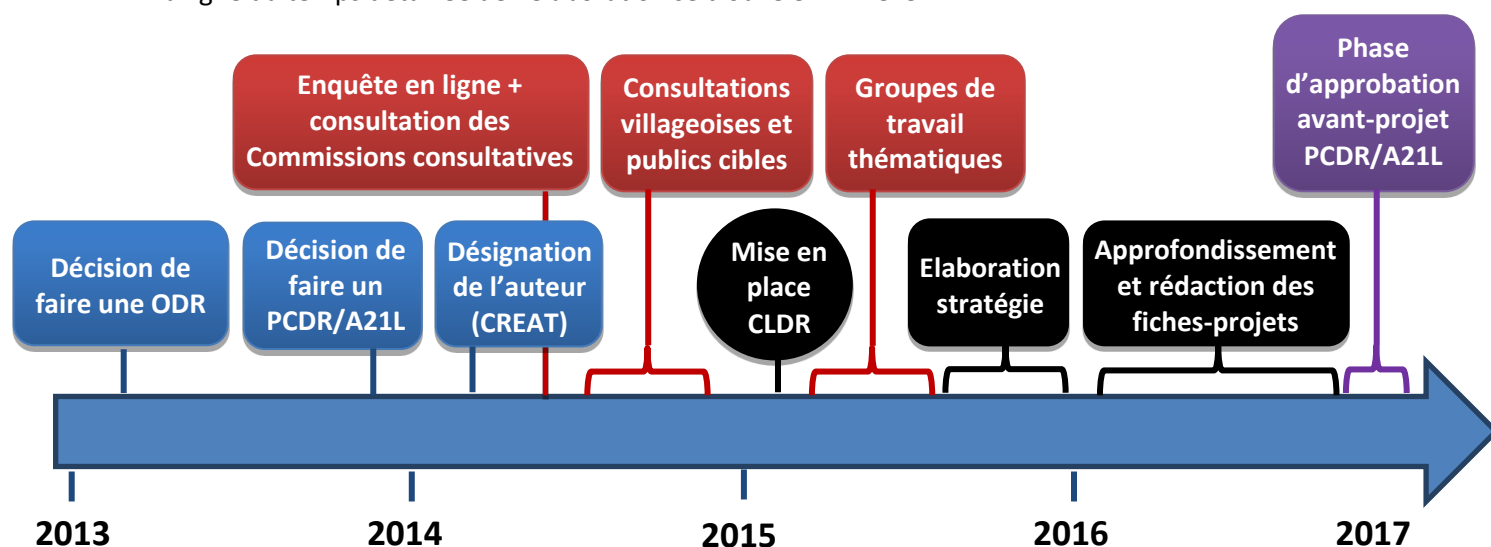
	Dates	Décisions
Début 2013, <u>DECISION OFFICIELLE</u> du lancement de l'ODR	19/02/2013	Décision du Conseil communal d'entamer une Opération de Développement Rural et de demander l'accompagnement de la FRW.
	17/12/2013	Décision du Conseil communal d'élaborer le PCDR d'Ittre dans la philosophie d'un Agenda 21 Local.
2014, <u>DÉMARRAGE EFFECTIF</u> de l'ODR, phase de consultation	24/12/2013	Désignation du bureau d'études CREAT-UCL comme auteur de PCDR/A21L par le Collège communal
2015-2016, constitution de la CLDR et <u>ELABORATION DU PCDR/A21L</u>	27/01/2015	Approbation de la composition de la Commission Locale de Développement Rural et du ROI par le Conseil communal.
	24/01/2017	Approbation de l'avant-projet de PCDR/A21L (<i>Suite à la réception de l'avis de recevabilité de la DGO3</i>).

Les principales délibérations du Conseil et du Collège communal figurent en début de PCDR.

3.2 La ligne du temps de l'élaboration du PCDR

Dans son ensemble, l'élaboration du PCDR/A21L a duré un peu moins de 3 ans. Le schéma ci-dessous retrace les étapes clés de cette élaboration.

La ligne du temps détaillée de l'élaboration se trouve en Annexe II.1



3.3 Les réunions de pilotage

De nombreuses réunions de pilotage ont été organisées tout au long de l'élaboration :

- Des réunions de coordination concernant des choix stratégiques ou des étapes importantes d'avancement ont réuni la Commune, le bureau d'étude, la FRW et les services extérieurs de la DGO3-DDR.
- Des réunions de concertations ont régulièrement été organisées entre la Commune et la FRW pour traiter de points plus techniques / opérationnels d'avancement.
- Des réunions techniques ont eu lieu entre la FRW et le CREAT pour discuter de l'avancement méthodologique ou rédactionnel de l'élaboration du PCDR/A21L ou encore pour préparer certaines rencontres avec la Commune ou la CLDR.

Ces réunions ont permis une réelle concertation entre les différents acteurs impliqués dans l'élaboration du PCDR. La liste exhaustive de ces réunions se trouve dans la chronologie en annexe II.2 et ses PV en annexe II.3.

Une visite de terrain en début d'ODR (le 23/10/2013) a également été organisée afin de mieux appréhender les réalités communales.

3.4 L'implication du Conseil communal

Le Conseil communal a été associé à l'élaboration du PCDR/A21L, par :

- une information générale du Conseil communal sur les ODR le 17/09/2013 ;
- les approbations en séance du Conseil communal des étapes clés de l'élaboration du PCDR (voir §3.2) ;
- l'organisation d'une visite de terrain le 30/11/2013 à Incourt : présentation du PCDR et visite de la carrière d'Opprebais ;
- une information des chefs de groupe du Conseil communal sur la dimension Agenda 21 Local du PCDR le 02/12/2013 ;
- une présentation de l'état d'avancement de l'ODR et des enjeux de développement le 31/03/2015 ;
- Une présentation de l'avant-projet de PCDR pour permettre aux conseillers communaux et conseillers de CPAS de poser leurs questions sur le document et faire part de leurs remarques est prévue le 10 janvier 2017.
- La validation de l'avant-projet de PCDR en réunion de conseil communal aura lieu le 24 janvier 2017.

4. Le PCDR / A21L

De manière générale, un Programme Communal de Développement Rural répond d'emblée à de nombreux critères et principes du développement durable (participation citoyenne, bonne gouvernance, transversalité des projets, etc.) Le nouveau Décret régional du 11 avril 2014 renforce et

officialise la dimension durable des opérations de développement rural. **Celui-ci n'était toutefois pas encore voté lors du démarrage de l'ODR d'Ittre.** Une réflexion a donc été menée en début de processus avec la Commune pour savoir si elle voulait développer son PCDR dans une optique d'Agenda 21 Local.

Le PCDR/A21L est une forme évolutive du PCDR qui tient compte des principes et enjeux du développement durable et encourage quotidiennement la gestion communale durable au niveau du pouvoir politique et de l'administration communale. La stratégie, les enjeux et les projets du PCDR seront systématiquement construits et analysés avec les « lunettes » du développement durable. De cette manière, la Commune agit pour répondre à des enjeux globaux à l'échelle locale et donne l'exemple à sa population.

Quelles sont les spécificités d'un PCDR/A21L ?

- Elargissement/systématisation des thématiques de réflexion ;
- Réflexion au regard des enjeux et principes du développement durable ;
- Réflexion en amont sur les impacts des projets ;
- Renforcement de la dimension de sensibilisation « au quotidien » ;
- Renforcement du caractère fédérateur du PCDR ;
- Renforcement de la « culture de l'évaluation » ;
- Renforcement de la mobilisation du personnel (para)communal.



Dans la suite du document, ce pictogramme signale les particularités liées à l'angle de vue « développement durable » dans les étapes d'élaboration du PCDR/A21L.

4.1 Sensibilisation des élus

02/12/2013	Sensibilisation des élus à l'intérêt du PCDR/Agenda 21 Local
------------	--

➞ Participants :

Collège communal, représentants des deux partis de la minorité au Conseil communal, agent relais communal.

➞ Objectifs :

Le but de cette réunion était d'informer une représentation du Conseil communal d'Ittre sur le sens et les implications d'une Opération de Développement Rural réalisée dans la philosophie d'un Agenda 21 Local (= ODR/A21L).

Cette réunion avait par là pour intention de clarifier la volonté de la Commune d'orienter l'élaboration du PCDR dans une philosophie d'Agenda 21 Local ou non.

➞ Méthodologie :

Présentation générale par les animateurs de la FRW et lecture vivante d'une charte type d'engagement PCDR/A21L.

➤ **Résultat :**

La Commune ayant déjà réalisé en 2012 un premier Agenda 21 Local, la question de l'utilité de réaliser un PCDR dans une optique d'A21L fut posée. Toutefois, l'Agenda 21 Local de 2012 ne relevait que l'ensemble des actions déjà réalisées ou en cours de réalisation par la Commune en faveur du développement durable. Il semblait important avec le PCDR/A21L de renforcer certains aspects comme la dimension stratégique et de programmation, l'évaluation, ...

A l'issue de cette rencontre, **l'option de principe de s'engager dans un PCDR/A21L a été prise à l'unanimité**. Il a été décidé de la porter à la décision du Conseil communal du 17/12/2013.

4.2 Engagement du Conseil communal

Le Conseil communal a voté à l'unanimité en sa séance du 17/12/2013 la décision d'élaboration du PCDR dans la philosophie d'un Agenda 21 Local.

4.3 Insertion des principes du développement durable dans les réflexions du PCDR

Afin de renforcer la prise en compte du développement durable lors de l'élaboration du PCDR/A21L, plusieurs éléments méthodologiques ont été développés :

- **Interviews de personnes ressources du territoire** : canevas d'interview intégrant les enjeux du développement durable ;
- **Consultations locales** : méthodologie des consultations prenant en compte les enjeux du développement durable ;
- **Diagnostic** : structure de partie 1 et structure de tableau AFOM prenant en compte toutes les thématiques du développement durable ;
- **Elaboration de la stratégie** :
 - utilisation de « lunettes du développement rural durable » lors des groupes de travail thématiques pour l'élaboration de la stratégie de développement. Ces lunettes ont permis d'intégrer dans les réflexions les enjeux du développement durable mais aussi des enjeux plus spécifiques au territoire rural ittrois.
 - Utilisation d'une grille de questionnaire (en annexe IV.1) par le CREAT pour la définition d'une stratégie globale « durable » ;
- **Elaboration des fiches-projets** : analyse de l'impact des projets par une grille de questionnaire spécifique (en annexe IV.2). De plus, le développement durable a fait l'objet d'une analyse particulière lors de l'approfondissement des fiches-projets du lot 1 en CLDR.

4.5 Création d'une fiche-projet pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte d'engagement communale PCDR/A21L

La première fiche-projet du lot 1 vise à élaborer et mettre en œuvre une charte d'engagement A21L. Cet engagement serait la confirmation de l'engagement concret de la Commune dans une démarche Agenda 21 Local pour la phase de mise en œuvre de l'ODR.

La plus-value de cette fiche est triple :

- Mettre en place une dynamique interservices au sein de l'Administration communale ;
- Faire de la mise en œuvre de l'ODR/A21L le programme fédérateur des différentes politiques sectorielles (schéma de structure, plan de cohésion sociale, PCDN, ...) ;

- Communiquer régulièrement auprès de la population sur la dimension durable des actions communales.

Description détaillée dans la fiche projet 1.1 en partie E.

5. L'information, la mobilisation et la consultation des forces vives locales

5.1 Interview de personnes ressources

En début de processus, durant les mois d'avril et mai 2014, les agents FRW ont rencontré 13 personnes ressources du territoire.

Les objectifs poursuivis étaient :

- De permettre aux agents de développement et à l'auteur de PCDR d'avoir une meilleure connaissance du territoire et de mieux le comprendre en rencontrant des acteurs clés de ce territoire.
- D'obtenir, avant les consultations villageoises, des premières données « subjectives » sur les ressources, atouts, faiblesses et enjeux possibles du territoire pour la réalisation du pré-diagnostic.
- Faire connaître l'Opération de Développement Rural (ODR) et donner envie d'y participer.

Il a été demandé au Collège communal de fournir une liste de personnes ressources, en tenant compte d'une diversité politique et des secteurs de la vie locale.

Liste des personnes ressources rencontrées

Personnes ressources	Fonction	Date rencontre
Ferdinand JOLLY	Bourgmestre (Affaires générales, Gestion des ressources humaines, Économie et emploi, Énergie, Environnement, Agriculture, Fêtes locales, Solidarité internationale)	15/04/2014
Christian FAYT	Echevin (Officier de l'État-civil - Travaux - Ruralité - Logement - Tourisme - Patrimoine - Jeunesse)	15/04/2014
Françoise PEETERBROECK	Présidente CPAS (Affaires sociales - Assuétudes et santé - Petite enfance)	30/04/2014
Hélène DE SCHOUTHEETE	Echevine (Finances - Culture - Mobilité –Médiation)	30/04/2014
Richard FLANDROY	Echevin (Instruction publique - Extrascolaire (ATL) - Aînés - Associations patriotiques)	07/05/2014
Luc SCHOUKENS	Chef de groupe (ECOLO)	07/05/2014
Paul PIERSON	Directeur général	13/05/2014
Claude DEBRULLE	Chef de groupe (P.A.)	13/05/2014
Daniel VANKERKOVE	Echevin (Aménagement du territoire et Urbanisme - Sports - Folklore et jumelage - Participation et information)	14/05/2014
Michel DEVOS	Habitant de Haut-Ittre	27/05/2014

Valérie PETIT	Présidente du Syndicat d'Initiative	28/05/2014
Christian GERMAUX	Habitant du hameau Le Sart, impliqué dans son quartier	03/06/2014
Poi LAMBERT	Habitant de Haut-Ittre ayant une bonne connaissance du village	03/06/2014

Pour l'organisation de ces rencontres, un canevas d'interview a été préparé, complété d'une « check-list » de questions spécifiques à différents domaines. La synthèse de ces rencontres contient les éléments suivants :

- Le ressenti des personnes interviewées sur la situation existante de la commune, compilé sous forme d'un tableau AFOM.
- Des premières pistes d'enjeux pour la commune.
- Des premières idées de projets.
- Une première liste de lieux stratégiques de projets.

Tous ces éléments ont pu être utilisés à bon escient durant l'élaboration du PCDR/A21L.

C'est en outre le point de départ de la réalisation de la carte des lieux stratégiques.

Le canevas d'interview et la synthèse de ces rencontres figurent en annexes V.1 et V.2.

5.2 La mobilisation du personnel communal

18/06/2014	Information-consultation du personnel communal administratif (17 participants)
24/06/2014	Information-consultation du personnel communal ouvrier (20 participants)

5.2.1 Information / consultation du personnel administratif

Une information/consultation du personnel communal a eu lieu le 18/06/14 et a réuni 17 personnes.

Elle s'est articulée en plusieurs temps :

- Information sur l'opération de développement rural et sur l'élaboration du PCDR ;
- Présentation du pré-diagnostic élaboré par le CREAT ;
- Temps de consultation sur le pré-diagnostic. Pour celui-ci, la méthode du World Café a été utilisée.

Rencontre du personnel communal administratif



5.2.2 Information / consultation du personnel ouvrier

Une information spécifique au personnel ouvrier a été donnée le 24/06/2014 et a réuni 20 participants.

Si cette rencontre a suivi le schéma général de celle du personnel administratif, la phase de consultation sur le pré-diagnostic s'est déroulée selon une technique différente. Les animateurs FRW ont fait réagir les participants autour de 10 affirmations en lien avec le territoire. Les participants ont été invités à marquer leur accord ou leur désaccord par rapport à ces affirmations en utilisant des cartons vert/rouge. Un débat a également eu lieu autour de chaque affirmation.

→ Les résultats de ces consultations du personnel communal figurent en annexes V.4.



Rencontre du personnel communal ouvrier

5.3 Une enquête en ligne pour mobiliser les citoyens

En prémisses des consultations villageoises, une enquête en ligne a été lancée en mai 2014. Son objectif était de mobiliser la population pour les consultations et d'obtenir un premier avis sur la commune. Cette enquête visait également à mobiliser un public qui ne se déplacerait pas

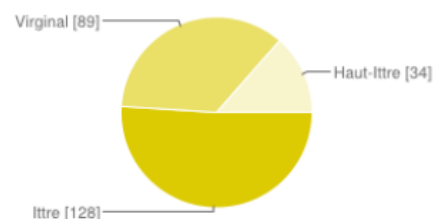
Mai 2014	Enquête en ligne (253 réponses – 244 adresses e-mail collectées)
----------	---

nécessairement en réunion.

Les participants :

- principalement situés dans la tranche d'âge 20 – 65 ans (86 %) et actifs (63 %) ;
- majoritairement en lien avec aucune association locale (60%) :
- majoritairement (62%) intéressés de participer aux consultations villageoises.

Vous habitez :



Sur le fond, cette enquête en ligne a permis :

- de recueillir des premières tendances sur les atouts, faiblesses et enjeux territoriaux ;
 - de collecter des premières propositions concrètes. Celles-ci ont été synthétisées dans un tableau distinguant :
 - les idées potentiellement exploitables pour l'élaboration du PCDR ;
 - les idées pouvant déboucher sur des actions mobilisatrices (lot 0) ;
 - les éléments du ressort de la gestion communale quotidienne ;
 - les idées qui ne sont pas ou partiellement de maîtrise communale ;
 - les commentaires généraux.
- Synthèse en annexe V.3

5.4 L'information et la consultation des Commissions consultatives

En plus d'une CCATM et d'un groupe PCDN, la Commune d'Ittre a la particularité de disposer de 9 Conseils consultatifs thématiques (voir partie A, page 131). Il semblait donc important de leur présenter « en amont » le pré-diagnostic réalisé par l'Auteur de PCDR, soit avant les consultations villageoises.

La consultation des Commissions s'est déroulée en deux étapes :

- Une réunion d'information/consultation le 4 juin 2014 ;
- Une visite de terrain le 14 juin 2014.

5.4.1 Réunion d'information - consultation

04/06/2014	Information-consultation des commissions consultatives (10 participants)
------------	---

Une réunion d'information / consultation des Conseils et commissions consultatifs s'est déroulée le 4 juin 2014 et a réuni 10 participants. Elle s'est articulée en plusieurs temps :

- Information sur l'opération de développement rural et sur l'élaboration du PCDR ;
- Présentation du pré-diagnostic élaboré par le CREAT ;
- Temps de consultation sur le pré-diagnostic. Pour celui-ci, les participants ont été divisés en sous-groupes. Durant 20 minutes, les sous-groupes devront se déplacer au sein de 4 tables thématiques pour donner leur avis (atouts – faiblesses) sur la commune.



Thématiques abordées :

- Physique et environnement
- Economique
- Socio-culturel
- Gouvernance et communication

Durant ces réflexions, des lieux stratégiques de développement ont été identifiés. Ces lieux sont ensuite présentés en plénière dans le but de définir l'itinéraire de la visite de terrain qui sera guidée par les commissions.

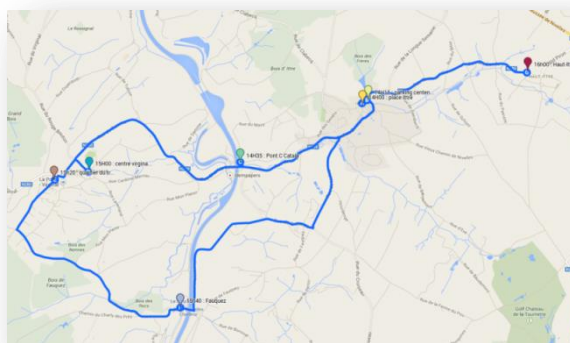
5.4.2 Visite de terrain

14/06/2014	Visite de terrain guidée par les Commissions consultatives (12 participants)
------------	---

L'itinéraire de cette visite ciblée du territoire a été défini sur base des réflexions menées lors de la réunion de consultation du 4 juin 2014.

Lieux visités :

- Le centre d'Ittre
- Le bras de l'ancien canal
- Le port de plaisance
- Le centre de Virginal
- Le quartier du Tram
- Fauquez
- Le centre de Haut-Ittre



Itinéraire de la visite de terrain

Chaque lieu a fait l'objet d'une brève présentation par un participant, suivi d'une discussion sur place. La volonté était ainsi d'avoir un premier ressenti citoyen sur ces lieux stratégiques de développement.

→ Le PV de cette visite figure en annexe V.4

5.5 Rencontre avec le Centre culturel (CLI)

23/04/2014	Rencontre du Centre culturel d'Ittre
------------	---

Dans le cadre du nouveau Décret « Centres culturels », celui-ci devait élaborer un nouveau Contrat programme se basant sur un diagnostic territorial. Ce Contrat programme devant être rentré pour décembre 2014 à la Fédération Wallonie-Bruxelles, la chronologie avec la consultation de la population pour l'élaboration du PCDR/A21L était idéale pour le CLI.

L'objectif de cette rencontre était donc :

- D'expliquer le fonctionnement de l'ODR aux représentants du CLI ;
- De comprendre le fonctionnement du CLI ;
- D'échanger sur la rentrée d'un nouveau Contrat programme ;
- De réfléchir ensemble aux liens entre ODR et Centre culturel.

Cette rencontre a réuni des représentants du CLI, de la Commune et de la FRW. Elle a permis d'établir des liens concrets entre les deux dynamiques, qui s'avéreront utiles dans la suite du processus (partenariat dans certaines fiches-projets, échanges d'expertises, complémentarités entre projets du Contrat programme et du PCDR/A21L).

5.6 Consultations de la population

Oct. – Nov. /2014	Consultations villageoises
-------------------	----------------------------

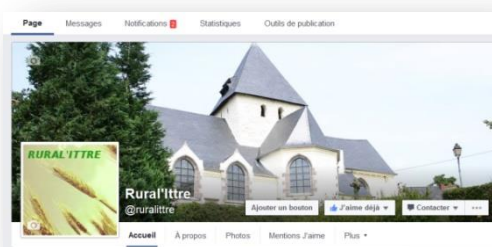
La consultation de la population est une phase importante de l'ODR. Elle constitue en effet le premier contact élargi avec les citoyens.

Cette phase a pour objectifs :

- de donner une information générale aux citoyens sur les ODR, leur intérêt, leur déroulement ;
- de les faire réagir sur le « pré-diagnostic » du territoire réalisé par l'Auteur du PCDR et d'ainsi fournir les éléments pour un diagnostic participatif ;
- de les mobiliser dans la durée en les invitant à participer aux travaux de la Commission Locale de Développement Rural.

Afin de mobiliser la population et de l'inviter à participer aux réunions de consultation, la Commune et la FRW ont organisé une campagne de communication :

- **Médias communaux** : l'annonce des consultations a été diffusée via le bulletin communal, le site internet et la page Facebook « Rural'Ittre » ;
- **Mailing-list et courriels ciblés**: l'annonce a été diffusée à 244 adresses collectées lors de l'enquête en ligne ainsi que par le biais des Commissions communales ;
- **Presse** : une conférence de presse a été organisée la semaine précédant le début des réunions, soit le 9/10/2014. Des communiqués de presse ont été largement diffusés à la presse régionale. Cette conférence de presse a donné lieu à un reportage sur la TV communautaire TV Com et à plusieurs articles de presse.



Page Facebook Rural'Ittre

- **Stand à la Saint-Rémy** (27 et 28 /09/2014). Il s'agit de l'un des rendez-vous associatif et culturel local les plus importants de l'année sur Ittre. Comme cet événement s'est tenu une quinzaine de jours avant le début des consultations populaires, la FRW y a donc tenu un stand d'informations sur l'ODR d'Ittre avec une carte interactive du territoire et un puzzle de la carte de l'entité pour les enfants.
- **Diffusion papier** : un toutes-boîtes a été diffusé dans toutes les habitations de la commune, des flyers et des affiches ont été placés dans les lieux les plus fréquentés du territoire.



Stand de l'ODR tenu par la FRW à la Saint-Rémy

5.6.1 Les consultations villageoises

➡ Planification et fréquentation

4 réunions de consultations villageoises ont été organisées.

Tableau 1 : Consultations villageoises en chiffre

Date	Lieu de consultation	Nombre de participants
14/10/14	Haut-Ittre	32
16/10/14	Virginal	27
21/10/14	Ittre	49
23/10/14	Fauquez	15

TOTAL : 123

➡ Méthodologie

Les réunions villageoises se sont déroulées selon le canevas méthodologique suivant :

- **Introduction** : accueil des participants et mot d'introduction de la Commune ;
- **Information sur l'ODR** : power point de présentation sur l'ODR (simple et illustré) ;
- **Présentation du pré-diagnostic** : présentation du portrait-robot de la commune élaboré par l'Auteur ;
- **Travail en sous-groupes sur 5 thématiques**
Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 40 minutes les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 5 thématiques traitées à savoir :
 - Habiter à Ittre
 - Vivre ensemble à Ittre
 - Travailler et entreprendre à Ittre
 - Bien gérer Ittre & Communiquer et s'impliquer à Ittre
 - La vie culturelle à Ittre

Chaque panneau thématique contient les atouts/faiblesses identifiés soit par l'Auteur de PCDR soit lors des premières réunions de consultation (avec les commissions communales, le personnel communal, etc.). Les participants ajoutent des atouts/faiblesses, mettent une croix à côté d'une affirmation s'ils ne sont pas d'accord ou encore donnent du poids à une affirmation s'ils la jugent particulièrement importante.

- **Séance de questions/réponses en plénière pour éclaircir des questions de fonds**

Une deuxième phase de consultation est ensuite menée en plénière pour permettre d'éclaircir certaines contradictions et questions que l'auteur de PCDR et la FRW ont pu mettre en évidence suite aux premières synthèses de consultation. La méthode des cartons vert et rouge a été utilisée.

- **Fin de réunion : candidature CLDR**

Pour terminer la consultation, la FRW explique ce qu'est la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), son rôle et propose aux participants qui le souhaitent de présenter leur candidature à la Commune en remplissant un formulaire prévu à cet effet.

➡ Les consultations villageoises en image



5.6.2 La consultation des associations

06/11/2014	Consultation des associations (27 participants)
------------	--

Si la trame générale est similaire à celle employée pour les consultations villageoises, elle diffère cependant pour la partie consultation.

Consultation des associations en sous-groupes

Les représentants d'associations sont consultés en deux temps. Ils sont tout d'abord regroupés en 5 tables en fonction du type d'associations qu'ils représentent, à savoir :

- les associations culturelles ;
- les associations économiques et touristiques ;
- les associations environnementales et patrimoniales ;



- les associations sportives ;
- les associations solidaires et de cohésion sociale.

Une fois regroupés par table thématique, et après avoir désigné un rapporteur pour la mise en commun, tous les sous-groupes devront répondre à la même série de question. Ces questions ont été élaborées de manière à traiter des aspects importants de la vie associative. La dernière question posée visait à pointer d'éventuels nouveaux lieux de développement stratégique, en lien avec le secteur associatif, sur base de la cartographie construite avec les Commissions consultatives.

Les associations et le développement durable (10 min)

En séance plénière, deux questions en lien avec le développement durable sont abordées:

- **Qu'est-ce que vos associations font déjà en matière de développement durable ?**
- **Que pourraient-elles imaginer dans leur fonctionnement pour intégrer les principes du développement durable ?**

→ Les PV des réunions de consultations villageoises figurent en annexe V.4 de la partie B.

5.7 Synthèse des résultats de la phase de consultations

La phase de consultation a donc permis d'associer un nombre et une diversité importante d'Ittrois. Elle a également permis de collecter une base d'information substantielle sur la perception du territoire par ses habitants.

Deux documents de synthèse des résultats ont été produits à l'issue de cette première phase d'élaboration.

Tout d'abord, une synthèse générale (en annexe V.5) subdivisée en trois parties. Elle comprend :

- Une synthèse AFOM du ressenti de la population.
- Une synthèse des premières propositions émises
- Une liste des lieux stratégiques identifiés.

Par ailleurs, une brève synthèse des spécificités mise en évidence lors des différentes rencontres (ci-dessous).

Public rencontré	Points clés et spécificités de la rencontre
Commissions et Conseils consultatifs communaux	• La gestion de l'urbanisme et le manque de logements accessibles sont des points préoccupants • Ittre bénéficie d'un beau cadre naturel qui pourrait toutefois être renforcé • Beaucoup de ressources culturelles mais celles-ci ne sont assez accessibles pour les Ittrois (« tourisme culturel », manque de décentralisation) • Fonctionnement des Commissions variables (certaines très actives, d'autres beaucoup moins) et manque de communication vers la population (méconnaissance des Commissions et de leur travail, ce sont toujours les mêmes qui participent, ...)
Consultation des habitants de Haut-Ittre	• Manque d'activités culturelles à Haut-Ittre, le Petit Tram + bulletin communal sont appréciés • Qualité paysagère exceptionnelle • Il y a des nuisances importantes à Haut-Ittre : sonores (autoroute), vitesse importante du trafic sur la N280 et certains axes de la commune, manque de sécurité pour les piétons • Il manque des services et équipements dans la commune ou ceux-ci ne sont pas bien entretenus (salles de sport, égouttage, manque de médecins généralistes, état des trottoirs, transports en commun, ...) • Manque de commerces à Haut-Ittre, manque un marché local ou un point de vente de produits locaux • Problèmes d'inondations
Consultation des habitants de Virginal	• Il manque de liens entre les habitants de Virginal et ceux des autres villages (problème de mobilité, manque d'activités communes), la fragmentation du territoire par le canal se fait ressentir. Sentiment des Virginalois d'être isolés (ils participent aux activités à Ittre mais pas l'inverse)

Consultation des habitants de Virginal (suite)

- La commune doit améliorer son autonomie en matière d'énergie
- Manque de transports en commun et de coordination entre eux
- Importance de la culture : il n'y aura jamais « trop » d'activités

Consultation des habitants d'Ittre

- Importance du cadre naturel, des paysages à préserver face aux pressions urbanistiques
- Nuisances dues au trafic (de transit) : sonores et vitesses. C'est dangereux pour les piétons. Il faut développer un réseau de voies lentes
- Volonté de développer l'autonomie énergétique de la commune
- Manque de crèches et de médecins généralistes
- Problèmes de transport en commun (horaires et coordination) et difficulté de se déplacer entre les villages pour certaines personnes
- Il n'y a pas de volonté de développer l'attrait touristique de la commune
- Les ressources et activités culturelles sont appréciées. Il n'y a pas d' « overdose » d'activités

Consultation des habitants de Fauquez

- Fauquez connaît un passé industriel historiquement riche. Il serait intéressant de valoriser le passé du hameau (verreries, Arthur Brancart, corons, marbrite, portique ancien cinéma, ...)
- Il est difficile d'être précarisé à Ittre. La précarité à Ittre existe mais est souvent cachée
- Volonté de développer l'autonomie énergétique de la commune
- Nuisances et insécurité liées au trafic (notamment trafic de transit)
- Problèmes de transport en commun et difficulté de se déplacer entre les villages
- Difficile de maintenir des commerces dans certains villages/hameaux

Consultation des associations

- L'offre d'activités et la diversité des associations semblent correspondre à la demande. Il manque toutefois des activités pour les jeunes, les enfants et les seniors.
- Il existe certaines synergies entre les associations mais celles-ci pourraient être renforcées (notamment avec l'aide du CLI)
- La communication et la centralisation de l'information (activités, associations) pourraient être améliorées (site internet commun, panneaux publics, ...) Les informations sur les activités pourraient être mieux diffusées ; les agendas mieux coordonnés.
- Difficulté de trouver des bénévoles et des participants (notamment chez les jeunes)
- Des locaux ou infrastructures extérieures seraient bienvenues pour l'organisation de divers événements

Personnel communal administratif

- Beaucoup d'activités culturelles mais celles-ci ne sont pas toujours accessibles au grand public (tarif trop élevé, manque de décentralisation, absence des jeunes, ...)

Personnel communal administratif (suite)

- Manque de vision à long terme pour la gestion communale (services insuffisants pour accompagner la construction des lotissements, dépendance vis-à-vis de quelques grosses entreprises, aménagement des espaces publics, mobilité, schéma de structure non respecté, ...)
- Le Petit Tram et le bulletin communal sont appréciés mais trop ciblés, trop denses, peu de place y est laissée pour l'expression des forces vives locales, tournés vers les événements passés (et non à venir)
- Améliorer la communication vers la population, notamment via les TIC (amélioration du site web communal, centralisation de l'information, panneaux d'affichages), et entre les services communaux

Personnel communal ouvrier

- Peu de liens entre le service des travaux et les services administratifs de la Commune
- Peu de liens entre les villages : Ittre et Haut-Ittre sont tournés vers le Brabant wallon, Virginal vers le Hainaut
- Perte de la convivialité dans les villages (par exemple, il n'y a presque plus de cafés). Il manque de festivités « villageoises », les activités culturelles attirent un public trop ciblé, et souvent extérieur à la commune
- Certains publics ont du mal à se loger dans la commune (jeunes, femmes monoparentales, ouvriers, ...)
- Difficile de se déplacer à Ittre sans voiture car il n'y a que très peu de transports en commun (excepté le bus trans'Ittre)

Enquête en ligne

- La commune se caractérise par son caractère rural préservé
- Les habitants sont préoccupés par la pression urbanistique et ses impacts (logements, environnement, mobilité, terres agricoles) et, dans une moindre mesure, par le manque de sécurité pour les modes de déplacements doux
- Enjeux « Dimension humaine » : surtout le renforcement des services aux personnes (petite enfance, jeunesse, aînés, sport, santé), ensuite l'accès au logement, l'amélioration de la cohésion entre les habitants et le renforcement de la communication et de la participation citoyenne
- Enjeux « Dimension économique » : surtout le développement de filières locales innovantes, ensuite la sensibilisation à des modes de production et de consommation responsable
- Enjeux « Dimension environnementale » : surtout la préservation des paysages, ensuite la baisse des consommations énergétiques et l'utilisation d'énergies renouvelables
- Enjeux « Dimension culturelle » : surtout l'amélioration des infrastructures culturelles et des lieux de rencontres, le développement de synergies entre les acteurs culturels existants et l'adaptation des activités en fonction des (nouvelles) demandes

Toutes ces informations ont permis d'aboutir à un diagnostic partagé (voir partie C du PCDR) duquel a pu être dégagé une série d'enjeux territoriaux, point de départ pour la construction de la stratégie de développement (voir partie D du PCDR).

6. La Commission Locale de Développement Rural

La CLDR d'Ittre, organe participatif moteur de l'ODR, mais également lieu de dialogue entre les élus et la population, a été désignée par le Conseil communal le 27/01/2015 et mise en place le 12/02/2015.

Pendant la phase d'élaboration du PCDR/A21, la CLDR a donné lieu à :

- 12 séances plénières
- 1 visite de terrain
- 9 réunions de Groupes de Travail
- 20 réunions de Groupes d'Action

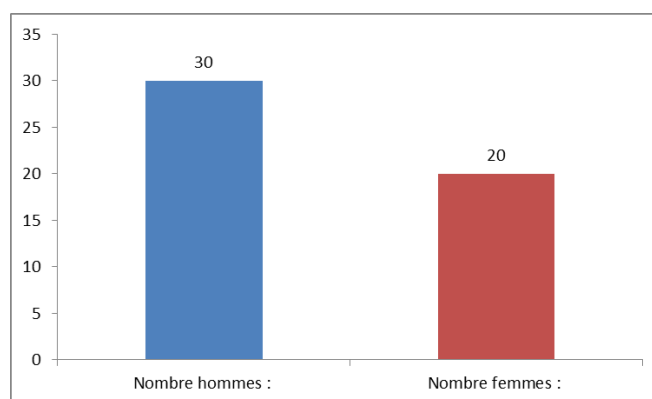
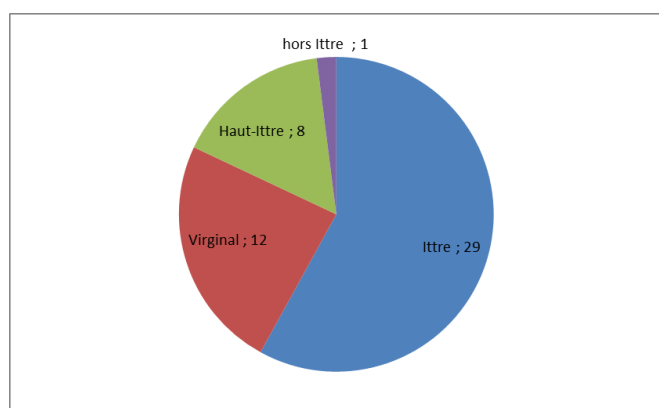
6.1 Appel à candidature

La population a été invitée à remettre sa candidature à plusieurs reprises en vue de constituer la nouvelle CLDR :

- Lors de la consultation de la population et des associations : explication de la CLDR et distribution du formulaire de candidature.
- Par diffusion publique d'un appel à candidature via le bulletin communal, le site internet communal, la page Facebook, le stand à la Saint-Rémy, la mailing-list « PCDR » et la presse régionale.

L'appel à candidatures était ouvert depuis la première réunion d'information-consultation jusqu'au 21 novembre 2014.

Suite à ce large appel, la Commune a reçu la candidature de 50 citoyens (non élus).



Eléments principaux ressortant de l'analyse des candidatures :

- Une représentation assez diversifiée de la population.
- Il est cependant noté :
 - ~ Un déficit des moins de 30 ans (4 candidatures). Cette catégorie d'âge est difficile à mobiliser ;
 - ~ Une légère surreprésentation du village d'Ittre ;
 - ~ Une légère surreprésentation masculine ;
 - ~ Les organes consultatifs sectoriels sont globalement bien représentés dans la CLDR
 - ~ Une candidature « hors Ittre » provient d'un membre de l'administration communale, coordinateur du Plan de Cohésion Sociale.

- Une trentaine de candidats sont connus des scènes participatives et associatives existantes. Par contre, une vingtaine n'est pas connue par la Commune. L'équilibre a été souligné comme intéressant.

6.2 Désignation et composition

Afin de valoriser la participation citoyenne, la Commune a décidé de réduire sa représentation communale à 10 membres (au lieu du maximum autorisé de 15 membres) et d'accepter les 50 candidatures reçues.

Le 27/01/2015, le Conseil communal a approuvé la composition de la CLDR. De manière générale, membres effectifs et suppléants ont été invités à chaque rencontre.

Durant la phase d'élaboration, un membre a présenté sa démission, portant le nombre de membres de la CLDR à 59.

Liste des membres de la CLDR telle qu'approuvée le 27/01/15

Membres effectifs			
Genre	Nom	Prénom	Village
H	AUBRY	Kévin	Ittre
H	BAUVIGNET	Olivier	Ittre
F	BUIDIN	Fiona	Ittre
F	CLOQUET	Isabelle	Ittre
F	CORNIL	Annie	Ittre
F	DE LICHTERVELDE	Alix	Ittre
F	DERIDDER	Marie	Virginal
H	DODION	Philippe	Ittre
H	DUBRAY	Didier	Virginal
H	EMBISE	Marc	Huleu
H	GERONNEZ	Didier	Ittre
F	GOFFART-FOBE	Kathleen	Ittre
F	JACQUET	Marie-Anne	Haut-Ittre
H	KESTERMONT	Maxime	Haut-Ittre
H	LATTENIST	Lionel	Horrues
H	MARSILLE	Pierre	Virginal
F	MATAGNE	Julie	Virginal
H	MESTDAGH	André	Haut-Ittre

→

Membres suppléants			
Genre	Nom	Prénom	Village
H	DEMUYNCK	Nicolas	Ittre
H	HAINE	Charles	Ittre
F	BERTAU	Doris	Ittre
F	LEJEUNE	Jacqueline	Ittre
F	COUNSON	Michèle	Ittre
F	DE LICHTERVELDE	Carine	Ittre
H	SERNEELS	Paul	Virginal
F	PARISE	Liliane	Ittre
F	VAN CUTSEM	Hilde	Ittre
H	VIENNE	Marc	Ittre
H	FERRARD	Michel	Ittre
F	LOURTIE	Nathalie	Ittre
H	BOLLU	Serge	Haut-Ittre
F	LENOIR	Monique	Ittre
H	DE BIE	Carl	Ittre
H	LISART	Pierre	Ittre
H	HORDIES	Marc	Virginal
H	MEURS	Dominique	Ittre

F	PEETERBROECK	Sophie	Virginal	→	H	BUXIN	Frédéric	Virginal
F	PETIT	Valérie	Fauquez	→	H	NOLS	Christian	Fauquez
H	SIVINE	François	Haut-Ittre	→	F	COLLET	Marie-Anne	Ittre
H	SOTOMAYOR	Evaristo	Haut-Ittre	→	H	DE KERANGAL	Jean	Ittre
F	STUYCK	Muriel	Haut-Ittre	→	H	MARTIN	Ronny	Haut-Ittre
H	VAN LAERE	Thierry	Virginal	→	H	QUAIRIAUX	Bernard	Ittre
H	WETS	Pascal	Ittre	→	H	GHELLYNCK	Christophe	Ittre
Représentants du Conseil communal								
H	FAYT	Christian	Virginal	→	H	AUBRY	Aurélien	Ittre
H	HENRY	Pascal	Virginal	→	F	JOSSART - LE BAILLY de TILLEGHEM	Donatienne	Virginal
H	JOLLY	Ferdinand	Ittre	→	H	WYNS	Thierry	Virginal
F	MOLLAERT	Fabienne	Virginal	→	H	DEGHORAIN	Arthur	Virginal
H	MONJOIE	Patrick	Virginal	→	H	SCHOUKENS	Luc	Virginal

6.3 Installation de la CLDR

6.3.1 1^{ère} séance plénière du 12 février 2015

12/02/2015	Installation de la CLDR (44 participants)
------------	--

🔄 Points principaux :

1. Rappel du cadre de travail et explication des prochaines étapes.
2. Précision des missions, rôles et fonctionnement de la CLDR.
3. Présentation et validation des enjeux de développement sur base du diagnostic participatif.
4. Mise en place des GT thématiques.



🔄 Méthodologie : débats en plénière

🔄 Résultats :

- La CLDR a globalement validé les enjeux de développement présenté par le CREAT, moyennant remarques.
- La CLDR a demandé qu'un enjeu spécifique à la valorisation des paysages et de l'environnement soit ajouté, et non intégré dans l'enjeu transversal sur la ruralité comme proposé initialement par l'Auteur. Cet enjeu spécifique permettrait selon la CLDR de mieux réfléchir à la gestion de l'espace rural. Comment gérer et préserver, voire améliorer, la qualité des paysages et de l'environnement face aux différentes pressions que connaît le territoire (urbanistiques, économiques, démographiques, etc.) Enfin, cet enjeu pourrait être une porte d'entrée pour traiter la question de la prévention des inondations.

Cette demande a été acceptée par la Commune.

6.3.2 Visite du PCDR de Braine-le-Château

28/02/2015	Visite de projets du PCDR de Braine-le-Château (28 membres de la CLDR d'Ittre et 9 membres de la CLDR de Braine-le-Château)
------------	--

➡ Point principaux :

1. Bref exposé des objectifs et des 27 projets du PCDR de Braine-le-Château approuvé par le Gouvernement wallon pour une période de 10 ans (2010 à 2020).
2. Illustration des projets PCDR de Braine-le-Château par les membres de la CLDR.
3. Goûter et discussion informelle entre membres des deux CLDR.

➡ Résultats

La Commune de Braine-le-Château représentée par l'Echevine du Développement Rural Isabelle DE DORLODOT et d'autres membres de la CLDR de Braine-le-Château accueillent la CLDR d'Ittre afin d'échanger sur leur expérience dans le cadre d'une Opération de Développement Rural.



La rencontre se déroule dans l'ancienne cure de Wauthier-Braine, récemment rénovée pour en faire une Maison rurale. Le choix d'une visite de terrain à Braine-le-Château n'était pas anodin : les deux communes sont voisines et sont toutes deux en Opération de Développement Rural. Il y a là une opportunité de mettre en place des projets transcommunaux, vivement encouragés par le Décret du Développement Rural.

6.4 Construction du PCDR/A21L et réunions de la CLDR

L'élaboration du PCDR/A21L a nécessité 12 réunions plénières de la CLDR, 9 réunions de groupes de travail et 1 visite de terrain de début 2015 à fin 2016. Les PV de ces réunions figurent en annexe VI.1

Réunions de la CLDR durant l'élaboration du PCDR

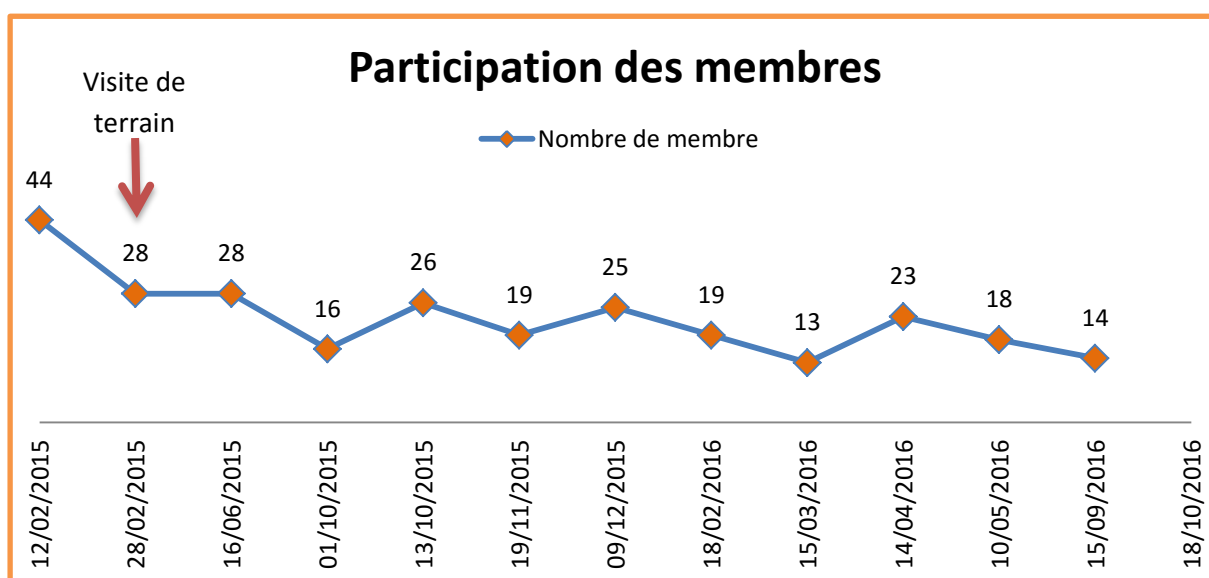
DATE	THÈME	
12/02/2015	§6. Mise en place de la CLDR	Installation CLDR, présentation diagnostic partagé et définition enjeux/objectifs
28/02/2015		Visite de terrain à Braine-le-Château
De mars à mai 2015	§7. Elaboration de la stratégie et sélection des projets	4 groupes de travail thématiques ouverts à la population (9 réunions)
16/06/2015		Synthèse des GT – Retour des GT et actions en lot 0
01/10/2015		Synthèse des GT – Définition d'une stratégie provisoire
13/10/2015		Synthèse des GT – Regroupement et sélection de projets
19/11/2015		Validation de la stratégie et du choix des projets

09/12/2015	§8. programmation des projets dans le temps	Approfondissement des intitulés de projet avant leur programmation
18/02/2016		Programmation des projets
15/03/2016		Validation de la programmation
14/04/2016	§9. Rédaction des fiches- projets	Approfondissement des 5 premières fiches-projets du lot 1
10/05/2016		Approfondissement des 5 dernières fiches-projets du lot 1
15/09/2016		Validation des fiches-projets du lot 1 et approfondissement des fiches-projets des lots 2 et 3
18/10/2016	Approbation de l'avant-projet de PCDR	

6.5 Fréquentation de la CLDR

La fréquentation des membres de la CLDR (élus compris) durant la période d'élaboration était relativement positive. Le nombre moyen de membres par réunion CLDR est de 24 personnes, même si l'on constate une tendance à la baisse en fin d'élaboration. La fréquentation a connu trois « creux » :

- le 1/10/15 (16 participants) qui s'explique par l'organisation dans un temps très court de deux séances plénières. Certains membres ont sans doute fait un choix entre deux séances.
- Le 15/03/16 (13 participants) qui s'explique par le fait qu'il s'agissait d'une réunion de validation d'une version finale de programmation.



7. Elaboration de la stratégie de développement et sélection des projets

La validation des enjeux de développement par la CLDR lors de la séance du 12/02/2015 a permis de jeter les bases pour la construction de la stratégie de développement.

La co-construction de la stratégie de développement s'est déroulée en plusieurs parties :

- Cycle de GT thématiques.
- Construction d'une stratégie de développement avec la CLDR sur base des résultats des GT thématiques.
- Consultation du personnel communal.
- Approfondissement des projets en vue de leur programmation
- Programmation dans le temps des projets

7.1 Cycle de Groupe de Travail (GT)

Afin de drainer un public large, ce cycle de GT a fait l'objet d'une campagne de communication :

- Diffusion d'un article dans le bulletin communal, sur le site internet communal, sur la page Facebook Rural'Ittre, par la mailing-list « PCDR ».
- Envoi d'un courrier ciblé à des acteurs locaux en lien avec les différentes dynamiques.

Ces GT ont été organisés entre mi-mars et mi-mai 2015.

7.1.1 Structuration et base méthodologique

7.1.1.1 Généralités

- Ces GT ont pour objectif général de réaliser un premier « brainstorming » d'idées de solutions pouvant contribuer aux enjeux précités.
- Rappel de la terminologie employée :

- ✓ **Enjeu** = la question de base pour aborder une problématique spécifique du territoire ;
- ✓ **Défi** = le challenge que l'on se donne par rapport à cet enjeu (peut être plus précis que l'enjeu). 1 défi pour 1 enjeu ;
- ✓ **Axe** = la (ou les) priorité(s) que l'on se donne, ce sur quoi on va agir pour améliorer la problématique identifiée ;
- ✓ **Objectif** = le (ou les) résultat(s) opérationnel(s) attendu(s) ;
- ✓ **Projet** = l'action concrète qui sera entreprise pour atteindre ce résultat.

- Suite aux discussions préparatoires, 4 groupes de travail ont été organisés pour traiter des différents enjeux identifiés :

- **Groupe de Travail « Accès au logement & évolution démographique »**, traitant les enjeux :
 - *Comment répondre aux besoins et services nécessaires à une population en forte croissance ? Comment répondre à des besoins qui évoluent tout au long du parcours de vie ?*
 - *Comment éviter que des habitants soient contraints de quitter la commune pour pouvoir trouver des logements qui soient adaptés à leurs besoins ou à leurs moyens ?*
- **Groupe de Travail « lien tourisme/ culture »**, traitant l'enjeu :
 - *Avec un potentiel certain en matière de tourisme de proximité et événementiel, comment améliorer l'accueil touristique pouvant entraîner des retombées économiques importantes pour la commune ? Et comment la culture peut-elle venir renforcer l'attraction touristique d'Ittre sans négliger pour autant sa fonction première de culture pour tous axée sur la participation de toutes les franges de la population ?*
- **Groupe de Travail « diversification économique »**, traitant l'enjeu :
 - *Comment mettre en place une structure de développement économique local qui soit moins dépendante de grands acteurs privés extérieurs ?*
- **Groupe de Travail « environnement, paysages et mobilité »**, traitant les enjeux :
 - *Comment gérer et préserver, voire améliorer, la qualité des paysages et de l'environnement face aux différentes pressions que connaît le territoire (urbanistiques, économiques, démographiques, etc.) ?*
 - *Quelles sont les possibilités de développement des alternatives à la voiture individuelle au sein de la commune ?*
- Pour chaque GT, une réflexion transversale a été menée concernant :
 - La valorisation du caractère rural d'Ittre ;
 - La prise en compte des enjeux du développement durable.
- Afin d'enrichir les réflexions, il a été fait appel à des personnes ressources extérieures à la commune pour la participation à ces GT.
 - Personnes / organismes participants :
 - GT « démographie/logement » : FRW (Claude Pilet) pour le logement et le CREAT pour les aspects démographiques.
 - GT « tourisme/culture » : la Maison du Tourisme Romain Païs et le Centre Culturel du Brabant wallon ont été contactés mais ont tous deux décliné l'invitation.
 - GT « économie » : l'UCM BW et l'intercommunale IBW ;
 - GT « paysages / environnement / mobilité » : le Contrat de Rivière Senne, le SPW-DGO4, le SPW-DGO3 serv. ext. Développement rural et le CREAT.
 - Chaque GT thématique a été organisé sur une base de deux réunions de travail. Cependant, le GT « démographie / logement » paraissant plus compliqué à appréhender, a été décliné en 3 réunions. La première a consisté en un éclairage des personnes ressources. Les deux autres suivaient le canevas général développé ci-dessous.

7.1.1.2 Trame générale d'un cycle de GT

Réunion 1 : Idées thématiques de défis – axes – objectifs

➤ Objectifs

- Pour cette première réunion, l'objectif est, à partir de l'enjeu :
 - De collecter des éléments de défi (ambition ; « chiche que... », « on parie que... » ; à formuler de manière positive ; élément mobilisateur) ;
 - De les décliner en axes de développement (on va agir sur...) ;
 - De formuler des objectifs (les résultats attendus, objectifs mesurables).
- Afin d'apporter une expertise et un regard extérieur aux réflexions menées, des personnes ressources ont été invitées.



A chacune des deux réunions, un temps sera consacré à évaluer dans les réflexions en cours la prise en compte du maintien de la valorisation de la ruralité et des enjeux du développement durable.

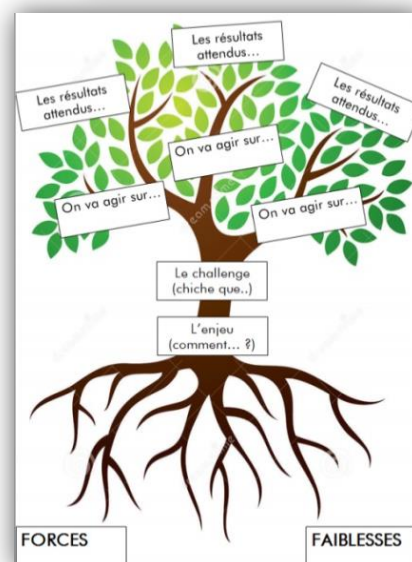
➤ Méthodologie

Les participants, sont répartis en plusieurs sous-groupes.

Les participants disposent au total de 80 minutes pour formuler des éléments de défi, des axes et une série d'objectifs opérationnels se rapportant aux enjeux sur base des forces et faiblesses du territoire.

A ce stade, les idées de projets qui pourraient être émises sont placées en périphérie du poster.

Une mise en commun des sous-groupes est ensuite réalisée.



En fin de réunion, un moment de recul est pris pour évaluer si les réflexions en cours vont « dans le bon sens » en matière de valorisation de la ruralité et de contribution aux enjeux du développement durable.

Pour ce faire, le débat est alimenté par une grille de questionnement reprise ci-dessus

Les porteurs de lunettes sont invités à lancer le débat en donnant leurs impressions par rapport à l'angle du développement durable et de la ruralité. Les questions guides ne doivent pas spécialement être passées en revues systématiquement. Elles ont plutôt la vocation de « remue-ménages ».

Les lunettes du Développement Rural Durable

Le PCDR contribue-t-il...

JE VOIS TU VOIS ILS VERRONT

- A la lutte contre le changement climatique et à la baisse des consommations énergétiques ?
- A la préservation de la biodiversité, des milieux et de ressources ?
Et en particulier à la préservation des paysages et du maillage écologique... ?
- A l'épanouissement de tous les êtres humains ?
Et en particulier à la prévention de la lutte contre les inondations... ?
- A la cohésion et à la solidarité entre les générations et les territoires ?
Et en particulier à la convivialité entre les habitants, à la place des jeunes et des aînés... ?
- A des modes de production et de consommation responsable ?
Et en particulier au développement d'une agriculture durable... ?

Grille de questionnement "Développement Rural Durable"

Réunion 2 : définition d'idées de projets
--

➔ **Objectifs**

- Présentation et validation d'une « digestion » des travaux de la première réunion.
- Travail en sous-groupes sur la formulation d'idées d'actions concrètes.
- Regard sur les réflexions en cours sous l'angle de la ruralité et du développement durable.

➔ **Méthodologie**

- La FRW a opéré une « digestion » des idées de la première réunion :
 - Regroupement des arbres pour obtenir un seul arbre par enjeu ;
 - Fusion de certaines idées ;
 - Reformulations ;
 - « Dégraissage » (idées pour autres GT qui sortent de la réflexion du GT concerné).

Celle-ci est présentée pour avis et validation.

- Les participants disposent ensuite de maximum 80 minutes en individuel ou petits groupes libres pour la formulation d'idées de projets concrets sur base des posters reprenant les objectifs imaginés lors de la première rencontre et les premières idées de projets émises jusqu'à présent (en réunion 1, lors des consultations, par l'Auteur, ...).
- Plus précisément, les sous-groupes essayent de :
 - Trouver des idées de projets pour chaque objectif ;
 - Réagir par rapport aux idées déjà reprises ;
 - « Boucher les trous »: trouver des idées de projets pour des objectifs « orphelins » ou au contraire trouver un objectif correspondant à des projets ne correspondant à aucun objectif.
 - S'inspirer de la carte des lieux stratégiques réalisée pendant les consultations.



Tout comme lors de la première réunion, un moment de recul est pris en plénière en fin de réunion pour évaluer si les réflexions en cours vont « dans le bon sens » en matière de valorisation de la ruralité et de contribution aux enjeux du développement durable.

7.1.1.3 Résultats Participation aux réunions

	Réunion « 0 »	Réunion 1	Réunion 2	TOTAL
GT liens tourisme – culture 26/03/2015 et 02/04/2015		14	12	26
GT Diversification de l'économie 27/04/2015 et 06/05/2015		12	13	25
GT Paysages, environnement et mobilité 30/04/2015 et 18/05/2015		18	22	40
GT évolution démographique et logement 05 , 11 et 20/05/2015	13	6	13	32
			TOTAL	123

En termes de fréquentation, on peut retenir :

- 123 participations citoyennes ;
- 11 participations de personnes ressources ;
- Une participation moyenne de 15 personnes par GT ;
- 44 membres de la CLDR sur 60 ont participé à au moins un groupe de travail ;
- En revanche, très peu de participation d’habitants non membres de la CLDR.

Sur le fonds, ce cycle de GT, qui avait pour vocation d’effectuer un premier brainstorming d’idées, a donné lieu à :

- **34 axes de développement ;**
- **114 objectifs ;**
- **429 idées de projets.**

→ Une synthèse des GT thématique ainsi qu’une synthèse globale figurent en annexe VII-1.

7.2 Digestion des résultats des GT en CLDR

L’analyse des résultats des GT en CLDR s’est déroulée en 3 séances plénières :

- Le 16/06/2015 : retour général et premier avis sur les travaux des GT.
- Les 1^{ier} et 13/10/2015 : travail sur la stratégie de développement.

7.2.1 Première réaction de la CLDR sur les travaux des GT

16/06/2015	Retour des GT à la CLDR et premier avis sur les résultats (28 participants)
------------	--

➤ Objectifs :

- Présenter aux membres l’ensemble des idées « brutes » générées par les GT.
- Avoir un premier avis « à chaud » des membres présents sur ces idées.

➤ Méthodologie :

- Les propositions des GT sont disposées dans la salle sous forme d’exposition.
- Il est demandé aux membres, de manière individuelle, de mentionner pour chaque enjeu 3 idées qu’ils plébiscitent et 1 idée qu’ils n’approuvent pas.
- Les membres sont également invités à préciser certaines idées et à donner d’éventuelles idées neuves.



Le travail mené ne constitue pas un vote ou une sélection de projets. L’objectif de la démarche est plutôt d’avoir une indication des idées qui retiennent l’intérêt ou au contraire qui posent problème à la CLDR et aider ainsi l’Auteur de PCDR pour la suite des travaux.

➤ Résultats :

Le résultat des plébiscites figure en annexe VII-2.

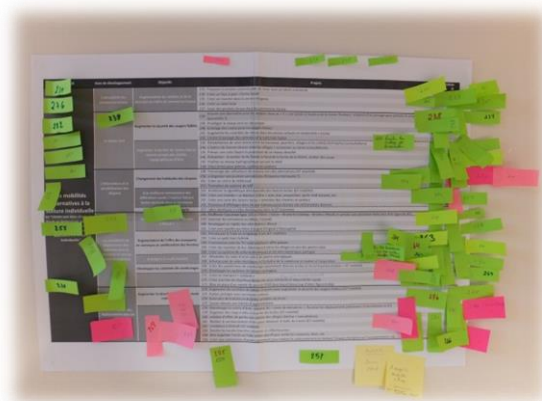
7.2.2 Travail sur les défis et objectifs opérationnels

01/10/2015	Elaboration de la stratégie (16 participants)
------------	--

➤ Objectif :

La période de l'été 2015 a été mise à profit par l'Auteur du PCDR pour digérer et intégrer les propositions des GT et de la CLDR pour aboutir à une proposition de stratégie de développement global. Celle-ci a également fait l'objet d'un premier avis du Collège communal le 07/09/2015.

L'objectif de cette séance était de présenter et de recueillir l'avis de la CLDR sur une première proposition de défis et objectifs.



Propositions émanant de la CLDR

➤ Méthodologie :

- Une proposition de défis et objectifs est remise aux participants et présentée par l'Auteur.
- Il a été proposé à la CLDR de se subdiviser en 3 sous-groupes et de rendre un avis autour de plusieurs questions guides :
 - La proposition est-elle fidèle aux réflexions en GT ?
 - La proposition apporte-t-elle bien une réponse aux enjeux définis ?
 - La proposition est-elle un bon équilibre entre « réalisme et ambition » ?
 - Remarques précises par rapport à certains axes / objectifs ?
 - La proposition prend-elle assez bien en compte les enjeux du Développement Rural Durable défini pour Ittre ?
 - Eventuels manques ?

➤ Résultats :

La CLDR a globalement marqué son adhésion à la proposition de défis et objectifs présentée par l'Auteur. Une série de remarques de détail ont toutefois été formulées.

7.2.3 Premier travail sur les intitulés de projets

13/10/2015	Sélection des projets par intitulé (26 participants)
------------	---

➤ Méthodologie

Lors de la séance du 06/06/2015, les idées « brutes » de projets ressortant des GT ont été présentées à la CLDR.

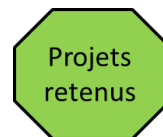
Durant l'été 2015, un travail d'analyse des idées de projets a été réalisé par l'Auteur du PCDR. Celui-ci a donc restructuré et trié les propositions émanant des GT en :

- Regroupant les idées similaires ;
- Eliminant les idées trop floues, les projets en cours ou déjà réalisés ;
- Portant une appréciation sur la faisabilité des projets (contraintes financières, techniques, humaines, ...) et sur leur impact vis-à-vis des objectifs de développement (faible, moyen, fort) ;

- Tenant compte des appréciations portées par la CLDR le 16/06/2016 dernier (plébiscite) ;
- Tenant compte des programmes/dynamiques déjà existantes sur la commune (CLI, PCDN, SITI, PCS, ...)

Il a débouché sur trois listes :

- **Liste verte** : projets retenus à ce stade pour le PCDR.
- **Liste orange** : projets non retenus pour le PCDR mais redirigés vers d'autres dynamiques communales.
- **Liste rouge** : projets non retenus.



Avant leur examen en CLDR, ces listes ont également fait l'objet d'un premier avis en réunion de coordination le 07/09/2015.

L'objectif de cette séance était d'émettre un premier avis concernant ces listes de projets.

Un travail d'analyse de ces listes est effectué en sous-groupes.

➡ Résultats :

La synthèse des travaux figure dans le PV en annexe VI-1.

Ce travail a permis d'identifier 38 idées/intitulés jugés prioritaires pour la CLDR.

Idées / intitulés jugés prioritaires par la CLDR le 13/10/15

- | | |
|--|---|
| • Atlas / charte des paysages | • Création d'un hall relais |
| • Sensibilisation à l'environnement | • Gestion des espaces dédiés aux activités économiques |
| • Valorisation des paysages et vues remarquables | • Centre de télétravail |
| • Lutte contre les inondations | • Aide et mise en réseau des entreprises |
| • Remise à jour du Ry Ternel dans le centre d'Ittre | • Aide et mise en réseau des producteurs locaux |
| • Service de santé de proximité | • Information/ formation en agriculture durable |
| • Accueil de la petite enfance | • Valorisation des produits locaux dans les repas des collectivités |
| • Mise en place d'un groupe d'architectes volontaire pour l'aide aux habitants | • Stratégie foncière agricole |
| • Préservation du patrimoine bâti par une réaffectation à du logement public | • Hébergements touristiques |
| • Formes innovantes d'habitat | • Sentiers et circuits de promenades |
| • Eco-quartier | • Valorisation multifonctionnelle du cinéma de Fauquez |
| • Fleurissement | • Relance du Marché du théâtre |
| • Création de petits espaces verts au sein des villages | • Développement du Musée Marthe Donas |
| • Création d'espaces multiservices | • Valorisation du canal |
| • Création d'une maison de village à Haut-Ittre | • Eclairage public |
| • Plaines de jeux | • Expérimentations des projets d'énergies renouvelables |
| • Créer des potagers collectifs | • Aménagement des réseaux de mode doux |
| • Réaménager le centre d'Ittre | • Promotion du réseau des modes doux |
| • Effets de portes | • Alternatives à la voiture individuelle |

7.3 Consultation du personnel communal sur la stratégie de développement

22/10/2015	Récolte de l'avis du personnel communal sur la stratégie de développement (7 participants)
------------	--

➤ Objectifs :

- Tenir les membres du personnel communal informé de l'état d'avancement de l'ODR.
- Demander aux membres du personnel communal de prioriser les projets sélectionnés pour identifier ceux qui paraissent les plus importants par rapport aux enjeux du territoire.



➤ Méthodologie :

La méthodologie choisie est similaire à celle utilisée lors de la séance de CLDR du 13/10/2015.

➤ Résultats :

Ce travail a permis d'identifier les projets jugés prioritaires pour le personnel communal. D'une manière générale, ceux-ci rejoignent très majoritairement la sélection de la CLDR.

La synthèse des travaux figure dans le PV en annexe VI-1.

7.4 Validation de la stratégie de développement par la CLDR

19/11/2015	Validation de la stratégie de développement par la CLDR (19 participants)
------------	---

➤ Objectif

L'objectif de cette séance était de valider une version « finale » de base de stratégie de développement.

➤ Méthodologie :

L'Auteur a travaillé sur une version amendée de stratégie de développement intégrant les travaux menés en septembre – octobre 2015 avec la CLDR et le personnel communal.

Celle-ci a fait l'objet d'une présentation pour avis au Collège communal le 09/11/2015.

Cette version de stratégie comprend 4 défis, 18 objectifs opérationnels et une liste qui contient à ce stade 30 projets.

Il fit l'objet d'une présentation par l'Auteur et débat en plénière.

Dans sa présentation, l'Auteur a mis essentiellement en évidence la cohérence entre le diagnostic partagé de la commune (atouts/faiblesses), la stratégie (défis – objectifs) et les projets retenus pour répondre aux objectifs.

Afin de rendre cette cohérence plus « visuelle », l'Auteur a produit une liste de projets montrant par un jeu de couleur les objectifs auxquels ils répondent.

→ Voir tableau en annexe VII-3

L'ensemble des projets ont été passés en revue et les membres de la CLDR ont été amenés à exprimer leur avis sur les choix qui ont été opérés.

➡ Résultats :

La CLDR a validé la stratégie de développement et la liste des projets retenus. Si cette version amendée n'a donné lieu à aucune remise en question majeure, de nombreuses remarques constructives et ponctuelles ont été discutées durant les débats.

Le compte-rendu de la réunion est disponible en annexe VI-1.

Le Collège communal a officiellement validé la stratégie de développement en séance du 30/11/2015.

La base de stratégie de développement et ses 30 projets sont repris dans les tableaux ci-après.

Fiche	Intitulé des 30 projets du PCDR (au 30/11/2015)
1	Réalisation d'une charte des paysages
2	Création de réserve(s) naturelle(s)
3	Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols
4	Aménagement de dispositifs de rétention des eaux pluviales
5	Création de lieux de rencontre et d'accueil pour les jeunes
6	Mise en place de services de santé de proximité
7	Création de structures et de services d'accueil de la petite enfance
8	Création d'un quartier nouveau mettant en œuvre des formes innovantes d'habitat à l'ancien camping de Huleu
9	Mise en œuvre de la ZACC du Grand Closin en vue de créer un nouveau quartier de qualité
10	Création de logements accessibles et soutien à des formes innovantes d'habitat
11	Valorisation de l'Espace Bauthier
12	Création d'une maison de village (/rurale/multiservices) à Haut-Ittre
13	Réalisation d'une charte rurale
14	Réaménagement du centre d'Ittre
15	Aménagement d'effets de porte
16	Création d'un atelier rural
17	Gestion des espaces dédiés aux activités économiques
18	Création d'un centre de télétravail
19	Soutien et mise en réseau des indépendants et entrepreneurs de la commune
20	Soutien aux filières de productions locales
21	Actions de sensibilisation à l'agriculture durable et de valorisation des jardins communautaires
22	Développement d'une stratégie touristique
23	Aménagement de sentiers et circuits de promenade
24	Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez
25	Relance du marché du théâtre
26	Valorisation du canal
27	Mise en œuvre d'une stratégie de communication touristico-culturelle
28	Expérimentation de projets d'énergie renouvelable et valorisation des énergies existantes
29	Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire
30	Mise en place d'alternatives à la voiture à usage individuel

Défis	Objectifs de développement
Défi 1. Le maintien, l'amélioration et la valorisation de la qualité des paysages et de l'environnement 	1.A. Mettre en place des outils d'information et de sensibilisation des citoyens et réaliser des actions exemplaires dans les domaines de l'environnement, des paysages, du patrimoine et de la biodiversité 1.B. Réduire l'impact de l'urbanisation et du bâti sur les paysages par l'application des outils d'urbanisme et la mise en oeuvre des projets publics dans et autour des noyaux existants 1.C. Mettre en place des mesures de renforcement du maillage écologique et de gestion et valorisation des paysages ruraux 1.D. Mettre en place des mesures de gestion globale de l'eau destinées à limiter les risques de ruissellement et d'inondations et à améliorer la qualité des eaux
Défi 2. Le maintien et l'amélioration d'une qualité de vie et d'un niveau de services adaptés aux besoins de la population 	2.A. Maîtriser le développement urbanistique et démographique de la commune pour préserver un équilibre entre accueil et maintien de la qualité de vie 2.B. Anticiper l'augmentation prévisible des besoins liés aux différentes catégories d'âges 2.C. Elargir l'offre en logements en favorisant les possibilités de diversifier le parc, en encourageant des démarches innovantes et en utilisant à bon escient les réserves foncières publiques 2.D. Aménager des "quartiers de vie" alliant une mixité sociale et intergénérationnelle avec la présence de services de proximité 2.E. Développer le "vivre ensemble" en soutenant et développant des initiatives tendant vers ce but, et en aménageant des espaces de rencontres et de convivialité dans les villages 2.F. Améliorer la mobilité et améliorer la sécurité des usagers les plus faibles, en les intégrant dans les projets de développement territoriaux et en garantissant un partage plus équitable de l'espace public
Défi 3. La diversification de l'économie et son ancrage local 	3.A. Améliorer les potentialités d'accueil d'activités économiques intégrées, à la fois dans des zones spécifiques et dans les noyaux villageois 3.B. Mettre en place des actions et mécanismes visant à soutenir les acteurs économiques existants et à faciliter l'installation de nouveaux entrepreneurs 3.C. Soutenir les productions locales issues de l'agriculture durable et faciliter leur valorisation et consommation à l'échelon local 3.D. Améliorer l'offre touristique par le développement d'infrastructures et de filières valorisant les atouts et potentialités de la commune 3.E. Développer des synergies entre les champs d'action culturels et touristiques
Défi 4. L'augmentation du degré d'autonomie énergétique de la commune 	4.A. Réduire les consommations énergétiques des bâtiments et des espaces publics via l'information et via l'accompagnement et la mise en place d'actions et de projets exemplaires 4.B. Valoriser le potentiel énergétique local par le soutien à diverses formes d'énergies renouvelables et par une meilleure utilisation de l'énergie produite (cogénération, réseau de chaleur) 4.C. Réduire les consommations énergétiques liées aux transports en limitant la nécessité de l'usage de la voiture et en développant des alternatives de déplacements à la voiture individuelle

8. Programmation des projets dans le temps

La programmation des projets en 3 lots s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- Avant la programmation des projets, la CLDR a mené une réflexion pour donner une première orientation aux projets lors de la réunion du 09/12/2015. De ce travail est issu un cahier de projets donnant un aperçu de chaque projet et rendant le choix de programmation plus réaliste ;
- Sur base des informations figurant dans le cahier de projet, un premier travail s'est déroulé en CLDR du 18/02/2016 pour identifier ses souhaits de programmation ;
- Sur base des souhaits de la CLDR, l'Auteur a produit une première proposition de programmation des projets en trois lots. Cette proposition a été soumise à la décision du Collège communal le 29/02/2016 ;
- Une programmation amendée par le Collège communal a été présentée pour validation à la CLDR le 15/03/2016. C'est également à cette séance que la proposition de première demande de convention a été soumise à l'avis de la CLDR.

8.1 Approfondissement des projets en CLDR

09/12/2015	Approfondissement des projets (32 participants – 25 membres CLDR et 7 invités)
------------	---

➤ Objectif :

Cette réunion de la CLDR a été élargie aux Conseils et Commissions consultatifs communaux et aux organes para-communaux. L'objectif de cet élargissement est de faire des liens et établir des complémentarités entre les projets qui sont pensés et mis en place par ces différents organes (para-) communaux et ceux du PCDR.

Les 30 projets sélectionnés contiennent à ce stade un intitulé, des idées d'action ainsi que, pour certains d'entre eux, des orientations souhaitées par le Collège communal.

Cette réunion vise à approfondir ces projets pour donner une idée plus précise de l'orientation qu'ils vont prendre, de la localisation souhaitée ainsi que de partenaires éventuels.

Cette phase d'approfondissement a pour vocation d'apporter des informations pour les prochaines étapes qui auront pour objectif la programmation des projets dans le temps et la réalisation des fiches-projets.

➤ Méthodologie :

Cette phase de travail s'est basée sur la réalisation d'un « cahier de projets ». Ce document guide a pour vocation d'aider la CLDR à aborder le travail de programmation avec une vision plus fine des projets.



Chaque page du cahier est consacrée à l'un des 30 projets et contient les éléments suivants :

Numéro du projet → **Intitulé du projet**

Lien entre le projet et les 4 défis → **Informations sur le projet** (les symboles sont décrits dans le cahier de projet situé en annexe 2)

Idées d'actions issues des Groupe de Travail → **Zone à compléter par les participants**

Orientation du projet souhaitée par le Collège communal (l'orientation est décrite à côté de l'icône)

Canevas de fiches pour construire le cahier de projets

Le travail des participants consistait, par une technique d'animation se basant sur un « speed dating », à ajouter du contenu derrière les intitulés de ces projets.

➔ Résultats :

Ceux-ci furent fort précieux car ils ont permis de réaliser une première version de cahier de projets. Le cahier de projets a ensuite été distribué aux membres de la CLDR pour faciliter le suivi et l'approfondissement des projets durant la fin de l'élaboration du PCDR/A21L.

Celui-ci fut retravaillé par l'Auteur et présenté pour avis au Collège communal en réunion de coordination le 25/01/2016.

Le cahier de projets figure en annexe VIII-1.



8.2 Elaboration d'une première proposition de programmation dans le temps en CLDR

18/02/2016	Proposition de programmation dans le temps par la CLDR (19 participants)
------------	--

➔ Objectif :

Etablir une première proposition de programmation dans le temps qui sera transmise à l'Auteur.

➔ Méthodologie :

- Une semaine avant la séance de CLDR, les membres de la CLDR ont reçu un document préparatoire à remplir à titre individuel.
- En séance, dans un premier temps, les membres ont commencé individuellement le travail de répartition des projets au sein des 3 lots. La consigne était de placer 10 projets dans



Distribution des projets par lot

chacun des lots. Plus précisément, les membres devaient coller un post-it de couleur correspondant au lot dans lequel ils ont placé le projet sur chaque projet. Le résultat collectif de l'ensemble des choix individuels est dès lors perceptible par le jeu de couleurs.

- Les projets ont ensuite été classés en trois colonnes (lots 1, 2 et 3) et placés dans le lot pour lequel il avait reçu le plus de post-it. Pour certains projets, le choix de la CLDR était clair. Pour d'autres, les résultats étaient plus mitigés. C'est donc sous la forme d'une discussion en plénière que les derniers choix ont été opérés.

➔ Résultats :

Ce travail a permis d'aboutir à une première version de programmation en lots des projets.

Les résultats de cette réunion se trouvent dans le compte-rendu en annexe VI-1.

8.3 Validation d'une version actualisée de programmation par le Collège communal

29/02/2016	Validation de la programmation dans le temps par le Collège communal
------------	---

La proposition de base établie avec la CLDR le 18/02/2016 a fait l'objet d'une analyse du CREAT.

Celui-ci a vérifié la cohérence de la proposition en termes de faisabilité et d'équilibre de répartitions des projets. La FRW a également remis un avis au CREAT sur cette première version. Le CREAT a ensuite transmis une proposition de programmation actualisée au Collège communal.

Celle-ci a fait l'objet d'une discussion avec le Collège le 29/02/2016. Les membres du Collège ont pour leur part apporté une série d'amendements à la version présentée par le CREAT. Ceux-ci se justifiaient par la faisabilité financière et humaine d'enclencher certains projets à court terme, l'état d'avancement de certains dossiers et enfin l'articulation avec d'autres dynamiques en cours. Cette réunion a également permis d'identifier quelle fiche-projet pourrait être proposée à la CLDR comme la première demande de convention qui sera activée lorsque le PCDR sera approuvé par le Gouvernement wallon.

→ Le Collège communal a officiellement approuvé la programmation dans le temps tenant compte des amendements en cette séance.

→ Le CREAT a réalisé une version « finale » à présenter à la CLDR pour validation.

8.4 Validation « finale » de la programmation dans le temps en CLDR et choix de la première demande de convention Développement rural

15/03/2016	Validation de la programmation dans le temps par la CLDR et choix de la première demande de convention (13 participants)
------------	---

➔ Objectifs :

- Présentation et validation d'une « version finale » de programmation dans le temps.

- Validation d'une proposition de première demande de convention Développement rural.

➡ Méthodologie :

- La « version finale » de la programmation dans le temps a été présentée par l'Auteur à la CLDR en plénière. Dans l'ensemble, cette programmation respecte à 80% le premier avis de la CLDR (6 projets sur 30 ont été déplacés par rapport à la proposition initiale de la CLDR). Celui-ci a expliqué les raisons des modifications (principalement la maîtrise foncière, l'identification de porteurs de projets, le coût, la faisabilité). Celles-ci sont résumées dans le tableau ci-dessous.

3	Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols	Lot 2 → Lot 1 ↑↑↑	Au vu des attentes des citoyens, proposition initiale de remonter le 3 ou le 4 (voir pg 40) en lot 1. Le 3 étant moins lourd à mettre en œuvre, il pourrait être enclenché plus facilement
5	Création de lieux de rencontre et d'accueil pour les jeunes	Lot 1 → Lot 2 ↓↓↓	Souhait du Collège et de la CLDR, mais projet peu mûr et plutôt au stade de l'intention : lieu(x) et porteur(s) de projet à définir Intégrer la dimension jeunesse dans le projet de Haut-Ittre (fiche 12)
10	Création de logements accessibles et soutien à des formes innovantes d'habitat	Lot 2 → Lot 3 ↓↓↓	Projet peu précis à ce stade
15	Aménagement d'effets de porte	Lot 3 → Lot 1 ↑↑↑	Volonté de départ Lot 1 du Collège et projet à l'étude
16	Création d'un atelier rural	Lot 3 → Lot 2 ↑↑↑	Projet envisagé avec Braine-le-Comte ou seul.
26	Valorisation du canal	Lot 1 → Lot 2 ↓↓↓	Projet d'ampleur pour lequel la Commune a peu de maîtrise.

- L'Auteur a également soumis à la CLDR la proposition de première demande de convention. Le Collège a souhaité que la fiche 12 « Création de maisons de village (maisons rurales / multiservices) à Haut-Ittre » soit la première demande de convention. Ce choix s'explique notamment parce que :
 - ce projet répond à un besoin réel des habitants d'Haut-Ittre et qu'il n'y a pas eu récemment de projets réalisés dans ce village ;
 - c'est un projet qui ne comporte a fortiori pas de grandes contraintes de mise en œuvre (maîtrise foncière, projet « classique », etc.)

La présentation de l'Auteur a donné suite à un débat en plénière. Selon les cas, l'Auteur, la Commune ou la FRW ont répondu aux questions de la CLDR.

➡ Résultats :

- Si la programmation a été validée dans sa globalité en CLDR, celle-ci a émis diverses remarques particulières (voir compte-rendu en annexe VI-1) sur la programmation de certains projets en lots 2 et 3 et qui se justifiaient principalement par le degré de maturité insuffisant du projet (précision du projet, absence de localisation, identification du porteur, contraintes de réalisations) ;

- La CLDR a unanimement validé la proposition de première demande de convention en Développement rural pour la création d'une Maison de village (/ rurale/ multiservices) à Haut-Ittre ;
- Cette phase de travail a donc abouti à une programmation dans le temps reprise dans les tableaux ci-dessous :

LOT 1

1	Réalisation d'une charte des paysages
3	Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols
8	Création d'un quartier nouveau mettant en œuvre des formes innovantes d'habitat au camping de Huleu
12	Création de maisons de village (/ maisons rurales / multiservices) à Haut-Ittre (1 ^{ère} convention)
15	Aménagement d'effets de porte
20	Soutien aux filières de production locale
22	Développement d'une stratégie touristique
23	Aménagement de sentiers et circuits de promenade
24	Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez
29	Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire

LOT 2

4	Aménagements de dispositifs de rétention des eaux pluviales
5	Création de lieux de rencontre et d'accueil pour les jeunes
6	Mise en place de service de santé de proximité
7	Création de structures et de services d'accueil de la petite enfance
11	Valorisation de l'Espace Bauthier
13	Réalisation d'une charte rurale
14	Réaménagement du centre d'Ittre
16	Création d'un atelier rural
19	Soutien et mise en réseau des indépendants et entrepreneurs de la commune
26	Valorisation du canal
28	Expérimentation de projets d'énergie renouvelable et valorisation des énergies existantes

LOT 3

2	Création de réserve naturelle
9	Mise en œuvre de la ZACC du Grand Closin en vue de créer un nouveau quartier de qualité
10	Création de logements accessibles et soutien à des formes innovantes d'habitat
17	Gestion des espaces dédiés aux activités économiques
18	Création d'un centre de télétravail
21	Action de sensibilisation à l'agriculture durable et de valorisation des jardins communautaires
25	Relance du marché du théâtre
27	Mise en œuvre d'une stratégie de communication touristico-culturelle
30	Mise en place d'alternatives à la voiture à usage individuel

9. Rédaction des fiches-projets

Pour la phase de rédaction des fiches-projets, il a été proposé de partir, comme base de travail, d'une première version réalisée par l'Auteur, et de les faire évoluer avec l'avis de la CLDR et du Collège communal.

Les fiches-projets des lots 2 et 3 nécessitant moins de précisions, la CLDR a consacré une plus grande part de temps à la construction des fiches-projets du lot 1.

Cette phase de rédaction des fiches-projets s'est faite selon le planning général suivant :

- **14/04/2016** : CLDR – Approfondissement d'une première série de 5 fiches-projets du lot 1 ;
- **10/05/2016** : CLDR – Approfondissement d'une seconde série de 5 fiches-projets du lot 1 ;
- **23/05/2016** : Réunion de coordination Collège – CREAT – FRW – DGO3 pour donner un avis sur fiches-projets lot 1
- **04/07/2016** : Réunion de coordination Collège – CREAT – FRW – DGO3 : validation des fiches-projets du lot 1
- **15/09/2016** : CLDR – Validation des fiches-projets du lot 1 et approfondissement des fiches-projets des lots 2 et 3.
- **26/09/2016** : Réunion de coordination Collège – CREAT – FRW : avis sur fiches-projets des lots 2 et 3 et sur l'avant-projet de PCDR

9.1 Première base de fiche-projet par l'auteur de PCDR

Pour réaliser cette première base de fiches-projets, l'auteur a rencontré différentes personnes ressources et éventuels partenaires (ADESA, Syndicat d'Initiatives, services communaux, Centre culturel, ...)

18/03/2016	Visite de terrain à Fauquez avec les représentants du Collège et l'ATEPA (FRW)
------------	---

Une expertise a été demandée par le Collège au bureau Assistance Territoire et Patrimoine de la FRW pour la fiche-projet du site de Fauquez. Une visite de terrain a été organisée dans ce cadre à Fauquez le 18/03/2016, afin d'expliquer l'agencement du hameau et la richesse patrimoniale et historique du lieu. Des échanges ont pu se mettre en place entre le CREAT et l'ATEPA pour construire la fiche-projet concernée.

9.2 Liens transcommunaux entre les PCDR

Durant l'élaboration du PCDR/A21L, la Commune d'Ittre a marqué sa volonté de tisser des liens transcommunaux avec ses communes limitrophes également inscrites dans une dynamique de développement rural :

- Braine-le-Château, dont le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon en 2010 pour une période de 10 ans ;
- Braine-le-Comte, dont le PCDR est également en cours d'élaboration dans une temporalité similaire à celle d'Ittre.

9.2.1 Visite du PCDR de Braine-le-Château

28/02/2015	Visite du PCDR et rencontre de la CLDR de Braine-le-Château (37 participants) → voir §6.3.2
24/04/2016	Rencontre Inter-PCDN entre les PCDN de Braine-le-Château et d'Ittre (22 participants)

➤ Résultats :

Il est ressorti de ces contacts un intérêt de mener en transcommunalité un projet inscrit dans les deux PCDR : la création d'un atelier rural.



Journée inter-PCDN /
Landes à Bruyère de
Virginal

9.2.2 Réunion de travail PCDR entre les Communes de Braine-le-Comte et d'Ittre

22/03/2016	Réunion de travail pour évaluer la possibilité de mettre en place des projets transcommunaux entre les 2 communes
20/09/2016	Approfondissement des liens transcommunaux sur certaines fiches-projets des PCDR des 2 communes

➤ Objectif des rencontres :

Les Communes de Braine-Le-Comte et d'Ittre étaient toutes deux dans le même stade d'avancement de leur PCDR : l'écriture des fiches-projets. Durant cette phase, il semblait utile d'identifier les synergies potentielles entre certaines fiches des deux PCDR.

➤ Résultats :

Des points de convergence ont été mis en évidence pour des projets liés notamment aux hameaux de Fauquez (Ittre) et à Hennuyères (Braine-le-comte) ainsi que pour l'établissement d'un réseau de mobilité active (la Commune d'Ittre souhaitant pouvoir relier la gare d'Hennuyère via une infrastructure cyclo-piétonne sécurisée).

Vous trouverez plus de précisions dans le PV (annexe II.2) et dans la partie 4.

9.3 Approfondissement des fiches-projets du lot 1 en CLDR

14/04/2016	Approfondissement des 5 premières fiches-projets du lot 1 (23 participants)
10/05/2016	Approfondissement des 5 dernières fiches-projets du lot 1 (18 participants)

L'approfondissement des fiches projets du lot 1 s'est déroulé en deux séances plénières de la CLDR :

- 14/04/2016 – analyse des projets :
 - 1 – Création d'une charte paysagère ;
 - 3 – Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols ;

- 20 – Soutien aux filières de production locale ;
- 22 – Développement d’une stratégie touristique ;
- 23 – Aménagement de sentiers et circuits de promenade.
- 10/05/2016 – analyse des projets :
 - 8 – Création d’un quartier nouveau mettant en œuvre des formes innovantes d’habitat au camping de Huleu ;
 - 12 – Création de Maisons de Villages (maisons rurales / multiservices) à Haut-Ittre ;
 - 15 – Aménagement d’effets de porte ;
 - 24 – Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez ;
 - 29 – Aménagement et promotion d’un réseau de modes doux à vocation utilitaire.

➞ **Méthodologie commune aux deux séances :**

- Une première version « martyre » de chaque fiche du lot 1 a été réalisée par l’Auteur.
- Pour que les membres de la CLDR puissent préparer la prochaine réunion, les propositions de fiches-projets réalisées par l’Auteur leurs ont été envoyées une semaine à l’avance.
- En séance, après un bref rappel des fiches-projets examinées, les membres de la CLDR sont répartis en sous-groupes.
- Par une discussion collective, ceux-ci sont invités à analyser ces premières versions de fiches-projets. Plus précisément, les participants devront, sur base d’une grille de lecture, réagir par rapport à :
 - L’orientation générale donnée au projet ;
 - Certaines questions spécifiques se posant pour chaque projet ;
 - Certaines questions spécifiques liées au caractère durable du projet ;
 - Les critères de réussite du projet.



Des questions spécifiques liées au caractère durable du projet sont abordées dans la réflexion. L’objectif est ici d’amener les membres de la CLDR à observer le projet sous un autre angle pour vérifier que celui-ci n’entraîne pas d’impacts négatifs dans certains domaines.

➞ **Résultats**

- D’une manière générale, il est ressorti de ces deux réunions de travail une bonne adhésion de la CLDR sur la formulation et l’orientation générale de cette première version de fiches-projets. La qualité du travail de l’Auteur a été soulignée.
- Pour chaque fiche-projet du lot 1, une fiche d’avis de la CLDR a été rédigée. Les suggestions de la CLDR ont permis à l’Auteur de réaliser une deuxième version de fiches-projets à soumettre à l’avis du Collège communal le 23/05/2016. A ce stade, il ne s’agit pas d’une version définitive car certains choix importants doivent encore faire l’objet d’une concertation avec la Commune.

9.4 Réunion de coordination – Avis sur les fiches-projets du lot 1

23/05/2016	Avis sur les fiches-projets du lot 1
------------	---

« Au lendemain » de ces CLDR, il a été proposé d'organiser une réunion de coordination Commune – CREAT – FRW – DGO3 dont l'objectif était de remettre un avis sur une seconde version de fiches-projets du lot 1 intégrant l'avis de la CLDR. En outre, de nombreuses fiches nécessitaient encore des positionnements communaux afin que l'Auteur puisse préciser et opérationnaliser ces fiches.

➡ Résultats :

- Cette réunion fut relativement productive dans le sens où le Collège communal a pu donner des orientations sur certains choix à opérer ainsi que sur l'opérationnalité des fiches par rapport aux moyens de la Commune. Les Conseils de la DGO3 et de la FRW ont également permis d'affiner ces fiches.
- Ces orientations et conseils ont permis à l'Auteur d'élaborer une troisième version de fiches-projets du lot 1.

Les résultats détaillés se trouvent dans les comptes-rendus en annexe II.3.

9.5 Réunion de coordination – Validation des fiches-projets du lot 1

04/07/2016	Validation des fiches-projets du lot 1 (Collège – CREAT – FRW – DGO3)
------------	--

Une troisième version plus aboutie des fiches-projets rédigées par l'Auteur a été présentée en réunion de coordination. Il est important de noter qu'une fiche projet supplémentaire « Fiche 1.1 : « Elaboration et mise en œuvre d'une charte Agenda 21 Local » avait été rédigée à la demande du Collège communal en vue de formaliser l'engagement de la Commune dans la dynamique Agenda 21 Local durant la phase de mise en œuvre de l'ODR/A21L.

➡ Résultats :

- le Collège communal a validé les fiches-projets du lot 1, moyennant des dernières remarques.
- La fiche « Aménagement d'effets porte » a finalement été retirée du lot 1 et déplacée vers le lot 0 (soit les projets réalisés pendant la phase d'élaboration du PCDR). Ce projet était en effet déjà fort avancé dans sa conception et des financements ont été trouvés pour sa mise en œuvre.

9.6 CLDR – Validation des fiches-projets du lot 1 et approfondissement des fiches-projets des lots 2 et 3

15/09/2016	Validation du lot 1 et travail des fiches-projets des lots 2 et 3 (14 participants)
------------	--

Durant cette réunion, les membres ont pu faire part de leurs dernières remarques sur les fiches-projets du lot 1, avant de les valider. Un temps relativement important de la réunion a également été consacré à l'analyse et l'approfondissement des fiches-projets des lots 2 et 3.

➤ Méthodologie :

Dans un premier temps, les agents de la FRW ont expliqué en séance plénière l'évolution qu'ont connue les fiches-projets du lot 1 depuis la dernière réunion de CLDR. En outre, deux changements importants ont été présentés :

- La fiche concernant les aménagements d'effets de porte a été avancée en lot 0 car la Commune est en train de mettre en œuvre ce projet, via d'autres sources de financements que le Développement rural ;
- Une fiche-projet concernant la signature d'une charte d'engagement A21L par le Collège communal en début de mise en œuvre du PCDR a été ajoutée sur base d'une demande de la Commune.

Les membres ont pu donner un dernier avis sur ces fiches avant de passer à leur validation.

L'approfondissement des fiches-projets des lots 2 et 3 s'est déroulé dans un second temps, par la méthode du world café. Chaque membre a pu de cette manière donner un avis général sur la fiche via des gommettes vertes (acceptation du projet) et rouges (non acceptation du projet) mais aussi ajouter des précisions, des corrections ou proposer de nouvelles orientations aux fiches via des post-it. Finalement, un débat en plénière a été lancé pour bien comprendre les éléments qu'il serait nécessaire d'améliorer dans les fiches ayant reçu au moins une gommette rouge.

➤ Résultats :

- De manière générale, la CLDR a validé l'ensemble des fiches-projets du lot 1 sans grande remise en question. Les réflexions portaient surtout sur des interrogations et des demandes de précision. Les changements de lots des 2 fiches ont été bien acceptés et même vivement appréciés par certains membres (continuité de la dynamique A21L).
- Les remarques liées à l'approfondissement des fiches projets des lots 2 et 3 furent constructives. La plupart des fiches-projets n'ont pas été remises en question, excepté la fiche-projet 2.05 – Valorisation de l'Espace Bauthier pour laquelle certains membres souhaitent élargir le champ d'action de la fiche. La synthèse des remarques de la CLDR se trouve dans le compte-rendu de la réunion en annexe VI.1.

9.7 Réunion de coordination : avis sur avant-projet de PCDR/A21L

26/09/2016	Avis sur l'avant-projet de PCDR (Collège – CREAT – FRW)
------------	--

Une première version de l'avant-projet de PCDR a été transmise par le CREAT le 30 août aux membres du Collège communal, à la DGO3 et à la FRW. L'objectif à ce stade est de permettre une première lecture du document et une mise en commun des avis de la Commune et de la FRW afin de pouvoir intégrer les modifications nécessaires avant la phase d'approbation du PCDR.

➤ Résultats :

- Ce premier jet d'avant-projet est une bonne base de travail. Les principales modifications demandées par la Commune et la FRW sont :
 - Une structuration plus claire du document et une uniformisation des chapitres (notamment une introduction explicative pour chaque partie) ;
 - Une mise en conformité des parties D et F du PCDR par rapport au Décret du Développement rural de 2014 ;

- Une meilleure formulation des indicateurs d'objectifs et de projets, ainsi que de leur valeur cible ;
- Une clarification apportée à la notion d'A21L (explication notamment de la volonté de faire perdurer cette dimension « développement durable » au travers du PCDR/A21L alors qu'un A21L était préexistant dans les outils de gestion communale).
- Les résultats de cette rencontre et les remarques de la FRW sur la première version d'avant-projet (daté du 03/10/2016) se trouvent en annexe II.3.

9.8 CLDR – Validation des fiches-projets des lots 2 et 3 et de l'avant-projet de PCDR

18/10/2016	Validation des lots 2 et 3 et de l'avant-projet de PCDR (22 participants)
------------	--

L'objectif est ici de valider la dernière version des fiches-projets des lots 2 et 3 dans un premier temps. Ensuite, c'est l'ensemble de l'avant-projet du PCDR qui est validé par la CLDR.

➤ Méthodologie :

Dans un premier temps, les agents de la FRW ont expliqué en séance plénière l'évolution qu'ont connue les fiches-projets des lots 2 et 3 depuis la dernière réunion de CLDR. Il n'y a pas eu de changement fondamental dans l'orientation des fiches (si ce n'est pour la fiche-projet 2.05 – Valorisation de l'Espace Bauthier).

Les membres ont pu donner un dernier avis sur ces fiches avant de passer à leur validation.

Ensuite, la CLDR a pu faire part de ses remarques sur tout le dossier d'avant-projet de PCDR, bien que chacun des éléments du PCDR ait été validé par la Commission tout au long de l'élaboration.

Cette CLDR se poursuit ensuite par un temps de réflexion pour préparer le programme de travail 2017. L'avis de la CLDR sur les projets qu'elle souhaiterait activer de manière prioritaire est transmis au Collège communal.

Finalement, comme il s'agit de la dernière CLDR de la phase d'élaboration du PCDR, un moment de convivialité est organisé avec un verre de l'amitié offert par la commune en guise de remerciement aux membres pour tout le travail fourni.

➤ Résultats :

- Les fiches-projets des lots 2 et 3, ainsi que l'ensemble de l'avant-projet de PCDR sont validés par la CLDR sans remise en question.
- Outre le projet de première demande de convention (1.5. Création d'une Maison rurale à Haut-Ittre) qui est implicitement prioritaire, la CLDR souhaite activer en priorité les projets suivants (classés par ordre d'intérêt décroissant) :
 - ✓ 1.9. Circuits de promenades
 - ✓ 1.10. Réseau de mobilité douce
 - ✓ 2.03. Service de santé de proximité
 - ✓ 1.7. Filières de production locale
 - ✓ 1.2. Charte des paysages
 - ✓ 1.3. Perméabilité du sol

10. Approbation avant-projet de PCDR/A21L

10.1 Validation de l'avant-projet de PCDR/A21L par la CLDR

18/10/2016	Validation de l'avant-projet de PCDR/A21L (22 participants)
------------	---

Comme spécifié au point 9.8, la CLDR a validé l'avant-projet de PCDR/A21L en séance du 18/10/2016.

➡ Résultats :

L'avant-projet de PCDR reflète le travail, la stratégie et les projets mûris par les membres qui le valident sans remise en question.

11. Les groupes d'action

11.1 Introduction

Pour rappel, le « lot 0 » reprend les actions développées pendant la phase d'élaboration du PCDR. Il a pour but de mener des réalisations concrètes dès le début de la dynamique de l'ODR.

On peut distinguer :

- Les actions réalisées par la Commune suite aux demandes issues des consultations de la population : ces actions correspondent à des démarches (para)communales de moindre ampleur qui peuvent être entamées assez rapidement, sans attendre l'approbation du PCDR et les premières conventions-projets.
- Des actions « mobilisatrices » qui se sont dégagées des séances de consultations ou des GT pour l'élaboration de la stratégie de développement. Il s'agit également d'actions ne demandant pas de grands financements. Le choix des actions mobilisatrices se fait en CLDR.
Dans ce cas, les acteurs locaux (CLDR, citoyens, ...) sont proactifs de la mise en œuvre du projet conjointement avec la Commune. Des « Groupes d'Actions » (GA) temporaires se réunissent pour concrétiser ces actions.
- Des actions communales initiées directement pendant la période d'élaboration du PCDR et en lien avec la stratégie de développement.

Celles-ci sont reprises dans le document de synthèse en partie E.

La CLDR fut invitée lors de la séance du 18/06/2015 à se prononcer sur 6 premières propositions d'actions mobilisatrices ressortant des consultations citoyennes et pouvant potentiellement faire l'objet d'un groupe d'action :

- **Sensibilisation des habitants à la propreté publique et à l'usage des pesticides ;**
- Création d'un « symbole d'appartenance » + déclinaison sur t-shirt, ... ;
- **Création d'un événement intervillages pour renforcer la cohésion sociale et le lien entre les différents villages et hameau de l'entité ;**
- Création d'outils de communication concernant les alternatives à la voiture individuelle ;
- Création d'une « charte de vie » pour les nouveaux habitants sur le mode de vie rural ;
- Création d'un site internet « sport et loisirs ».

Par un « jeu des cibles », chaque membre fut invité à se prononcer sur l'intérêt porté pour chaque action et sur sa volonté de prendre part à sa mise en œuvre dans un groupe d'action.

Il en ressort globalement que 2 actions recueillent plus d'intérêt et mobilisent le plus de membres (en gras dans la liste ci-dessus).

Pour sa part, la Commune avait la volonté que le projet de « charte de vie » soit également rapidement concrétisé et, dans un premier temps, fait un appel à manifestation d'intérêt pour le



Jeu des cibles pour identifier les actions les plus plébiscitées

lancement d'un troisième GA sur le sujet. Toutefois, l'élaboration du PCDR et la mise en œuvre des deux premiers groupes d'action exigeant déjà beaucoup de suivi, il a été finalement décidé d'intégrer cette action dans une fiche projet qui entrerait dans la programmation du PCDR.

11.2 Mise en œuvre des groupes d'action

Les deux groupes d'action furent lancés durant l'été 2015.

La volonté de départ était que ces groupes d'action puissent fonctionner avec une certaine autonomie. La FRW a proposé une aide à son lancement mais le groupe devait rapidement être amené à se structurer, en effectuant toutefois des retours fréquents à la CLDR.

Dans les faits, le Groupe d'Action «propreté publique» s'est rapidement structuré. Le GA «Jeux intervillages» a demandé par contre un accompagnement de la FRW qui s'est prolongé jusqu'à la cinquième réunion.

11.2.1 Groupe d'Action «Jeux intervillages»

Celui-ci fut lancé le 19 août 2015, en présence de 7 membres de la CLDR.

L'objectif principal était de créer une activité renforçant la cohésion entre les villages de l'entité, de faire participer le plus grand nombre et la plus grande diversité d'habitants, et notamment les mouvements de jeunesses, les nouveaux habitants, les personnes isolées, les personnes à mobilité réduite, ...

Le GA s'est réuni 11 fois et a débouché sur l'organisation d'une première édition des Jeux Intervillages d'Ittre (JIVI) les samedi 21 et dimanche 22 mai 2016, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, l'asbl «Apéro Ruraux» et la Commune d'Ittre. Le groupe a notamment pu bénéficier de l'expérience des Jeux Intervillages de Beauvechain.

Cette première édition fut un réel succès : les 3 villages de l'entité et le hameau de Fauquez étaient représentés, environ 70 participants, les épreuves diversifiées et adaptées aux différents publics, la visibilité de l'événement était marquante (en plein centre d'Ittre, dans un lieu de passage), retours médiatiques...

Pour ces premiers jeux, c'est le hameau de Fauquez qui sort victorieux et qui accueillera la deuxième édition de l'événement. Les réunions de préparation se mettent déjà en route avec de nouveaux partenaires en soutien.



Article Vers l'avenir (Brabant wallon) - 23/05/2016



Photos des épreuves et concours des JIVI 2016

11.2.2 Groupe d'Action « sensibilisation à la propreté publique et utilisation rationnelle des pesticides chez les particuliers »

Celui-ci fut lancé le 24 août 2015, en présence de 9 membres de la CLDR et d'une personne extérieure à la CLDR. Ce groupe se voulait renforcer des premières actions déjà menées dans le cadre du PCDN autour de ces thématiques. Plusieurs participants du GT étaient également membres du PCDN ce qui permet de garantir le lien et la cohérence avec cette initiative.

Le GA s'est réuni 5 fois et a donné lieu à plusieurs actions concrètes.

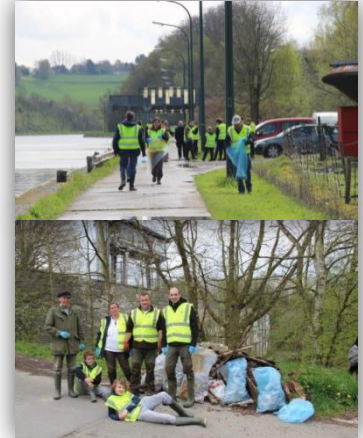
- **Participation à la campagne BeWaPP les 16 et 17 avril 2016**

Le Groupe d'action a coordonné cette campagne de propreté proposée la Wallonie (<http://environnement.wallonie.be/be-wapp>).

Le 16/04 fut consacré à un nettoyage des abords du canal Charleroi-Bruxelles et le 17/04 à un nettoyage des quartiers suivants : les quartiers du Masy et du Sart, la rue de Clabecq, la rue de Braine-le-Château, le Vieux pavé d'Asquempont, la rue de Huleu, le Vieux chemin de Nivelles.

Outre de nombreux bénévoles particuliers mobilisés, cette initiative a reçu le soutien du Contrat de Rivière Senne et des Cadets de la Marine d'Ittre.

Un barbecue a été organisé par les Cadets de la Marine le samedi soir pour que les participants puissent se retrouver et partager un moment convivial.



11.3 Autres projets du lot 0

11.3.1 Projet d'aménagement d'effets de porte à l'entrée des villages

Ce projet initialement prévu en lot 1 est remonté en lot 0, la Commune ayant pu obtenir des subsides pour sa réalisation.

Le Collège communal appuyé par le Service mobilité et le Conseil consultatif de la Mobilité mène à bien ce projet qui se réfère à une étude du bureau QUIDAM. Le projet prévoit de la signalétique, des aménagements de voirie aux entrées de village et des systèmes pour réduire la vitesse du trafic.

A l'initiative du Conseil consultatif de la Mobilité, des comptages routiers et des mesures de vitesse ont été réalisés par le Service Mobilité de la Commune pour adapter au mieux les futurs aménagements. Ces mesures ont en cours et les résultats permettront de cibler au mieux les voiries qui nécessitent des aménagements prioritaires. Les aménagements à programmer par le SPW sont en cours d'étude, en collaboration avec la Commune.

11.3.2 Programme POLLEC II

Suite à la phase de consultation et au diagnostic partagé, la Commune a décidé de s'inscrire dans le cadre de la nouvelle campagne POLLEC II lancé par le Ministre de l'Energie. Cette campagne vise à élaborer et à concrétiser une POLitique Locale Energie Climat dans le cadre de la Convention des Maires.

La Commune est donc en train de se doter d'un outil stratégique de développement en matière énergétique pour lequel des concrétisations pourraient voir le jour via le PCDR (notamment par le projet 2.10 – Expérimentation de projets d'énergie renouvelable et valorisation des énergies existantes).

12. La communication de l'ODR auprès de la population

Dès le lancement de l'ODR, un plan de communication a été élaboré avec la Commune avec la volonté de garantir une diffusion efficace de l'information auprès de la population.

Outre des outils utilisés ponctuellement à certaines phases de l'élaboration, figurent ci-dessous :

- Les outils récurrents sur lesquelles a reposé la communication externe de la population ;
- Les retours à la population à certaines phases clefs de l'élaboration du PCDR/A21L.

12.1 Les outils récurrents

12.1.1 Le bulletin communal

Des articles ont régulièrement pu être diffusés via la page « Ruralité » du bulletin communal (bimestriel). Depuis l'édito du bulletin communal de mai 2013 où l'on parle de la rencontre entre le Collège communal et la direction de la FRW, 13 numéros contiennent des articles ou des encarts en lien avec l'opération de développement rural.

12.1.2 Le site internet communal

Un niveau d'information spécifique à l'ODR a été développé sur le site internet www.ittre.be.

Ce niveau comporte :

- une information générale sur les ODR ;
- La mise en ligne des PV de réunions et des différentes parties du PCDR/A21L ;
- la liste des personnes contacts et des membres de la CLDR.

Par ailleurs, des actualités étaient également diffusées par la page d'accueil.



Site internet Rural'Ittre

12.1.3 La page Facebook Rural'Ittre

Les informations relatives à l'élaboration du PCDR ont pu faire l'objet de multiples diffusions par la page Facebook « Rural'Ittre » (279 abonnés au 06/10/2016). Cette page vise à diffuser de l'information liée à l'ODR mais aussi au PCDN et à tout ce qui touche à la ruralité sur Ittre.

12.1.4 Mailing list « PCDR »

Une mailing list de personnes intéressées par la dynamique de l'ODR a pu être constituée lors de l'enquête publique en ligne et étoffée lors des consultations de la population et des groupes de travail.

Celle-ci contient 258 personnes de contact au 01/07/2016.

12.1.5 Articles de presse

Des articles de presse sont parus à 6 reprises dans le cadre de l'opération de développement rural. Dans un premier temps, une conférence de presse a été organisée pour annoncer les consultations villageoises (article dans Vers l'Avenir, La Dernière Heure, La Libre Belgique et le Soir – 14/10/2014). Ensuite des informations sont régulièrement parues dans Vers l'Avenir pour expliquer l'évolution du processus.

Finalement, les journaux locaux ont relaté l'expérience des premiers groupes actions : les Jeux Intervillages d'Ittre et l'action propreté de la commune, mise en place avec l'appui de membres de la CLDR.

12.2 Les retours à la population

12.2.1 Une information continue des résultats par le site internet communal

Tout au long de l'élaboration du PCDR, la population pouvait s'informer via le site internet communal www.ittre.be.

Les grandes étapes des résultats des travaux d'élaboration du PCDR (diagnostic participatif, etc.) sont accessibles en ligne dans la rubrique « documents utiles ».

De même, tous les comptes-rendus des séances plénières et groupes de travail de la CLDR s'y retrouvent.

12.2.2 Diffusion d'un « état d'avancement des travaux » sous forme de carnet de projets

Un premier retour à la population a été effectué une fois que la CLDR et le Collège communal ont défini la stratégie de développement ainsi qu'une description succincte des projets.

Concrètement, ce retour à la population a pris la forme d'un carnet de projets, version allégée du cahier de projet réalisée dans la phase développée au §8.1.

Le carnet de projet a été diffusé en version .pdf via le site internet communal, la page facebook « Rural'Ittre » ainsi que par la mailing list PCDR.

Une capsule vidéo d'annonce de ce carnet de projet a également été réalisée par la FRW afin d'augmenter l'attractivité pour ce document et d'inciter les internautes à le télécharger.

Cette capsule vidéo figure en annexe IX.

La capsule vidéo a été visualisée à environ 60 reprises sur le site vidéo tandis que le cahier de projet a été téléchargé à 316 reprises depuis mai 2016.



Carnet de présentation des projets du PCDR diffusé à la population d'Ittre

Vidéo pour faciliter la diffusion du carnet de projet au travers des réseaux sociaux



13. Annexes électroniques

I - Les points clés de la participation *(Pas d'annexe)*

II - L'ODR et la Commune d'Ittre

- II-1 - Ligne du temps détaillée
- II-2 - Chronologie détaillée des réunions
- II-3 - PV des réunions officielles

III - La FRW *(Pas d'annexe)*

IV - L'ODR – A21L

- IV-1 - Grille de questionnement «PCDR/A21L » pour la stratégie.
- IV-2 - Grille de questionnement pour l'impact des projets en matière de développement durable.

V - Informations – Consultations

- V-1 - Canevas d'interviews des personnes ressources
- V-2 - Synthèse des rencontres des personnes ressources
- V-3 - Résultats de l'enquête en ligne
- V-4 - PV des réunions de consultations
- V-5 - Tableau de synthèse des consultations de la population

VI - La CLDR

- VI-1 - PV des réunions de la CLDR

VII - Elaboration de la Stratégie

- VII-1 - Synthèse des GT thématiques
- VII-2 - Plébiscite CLDR sur les idées de projets
- VII-3 - Tableau de concordance Défis – objectifs - projets

VIII - Programmation des projets dans le temps

- VIII-1 - Cahier de projets et capsule vidéo
- VIII-2 - Proposition de programmation de la CLDR
- VIII-3 - Approfondissement des fiches avec de nouveaux partenaires

IX - Communication